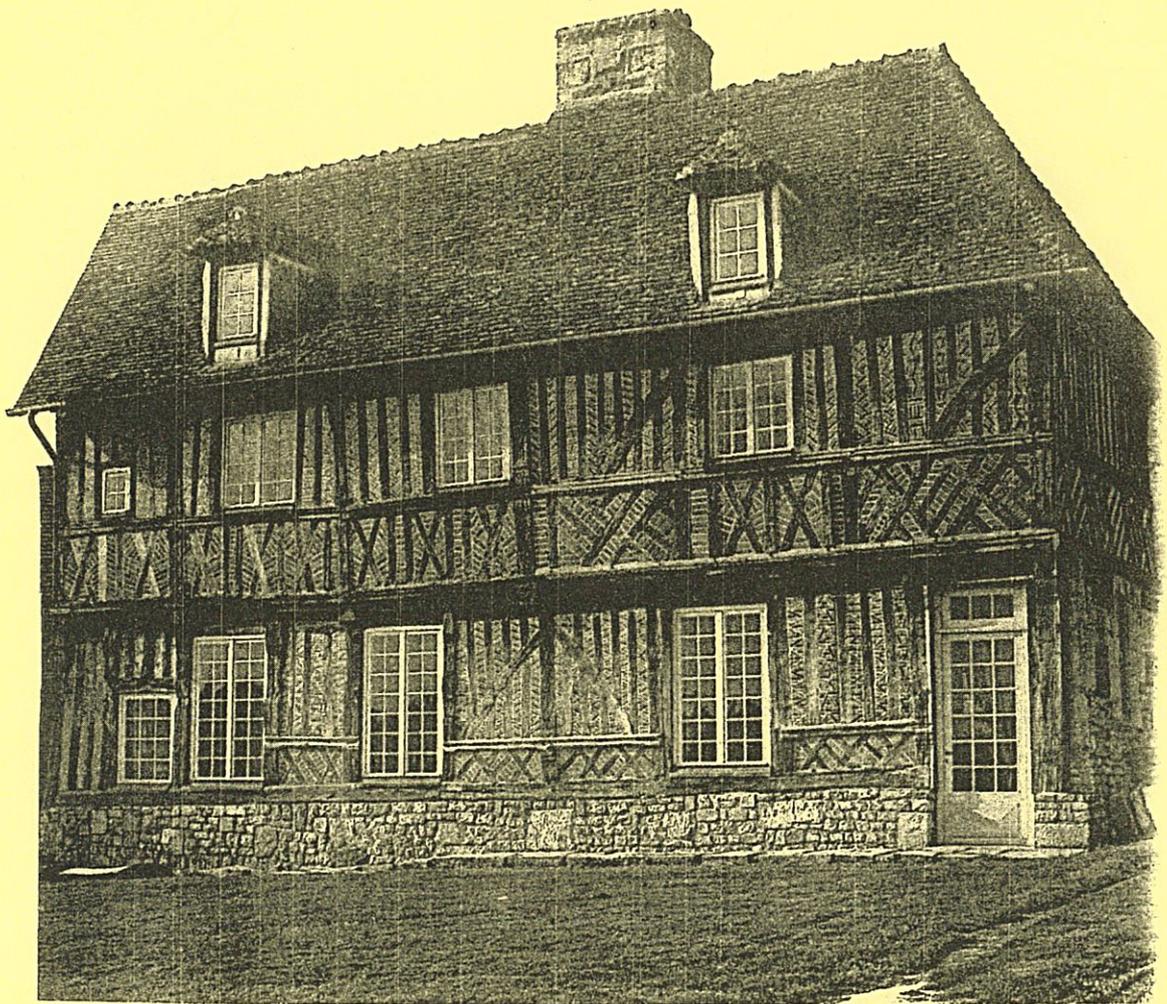


# HISTOIRE &

## TRADITIONS POPULAIRES

*Bulletin publié par le Foyer Rural le Billot, 14 170 L'Oudon*



Manoir de La Quaize - 1ère moitié du XVI<sup>e</sup> siècle



# HISTOIRE ET TRADITIONS POPULAIRES

N° 58 - Juin 1997

## Sommaire

<i>A nos lecteurs</i>		p. 3
<i>Noce normande du 6 juillet 1997</i>		
<i>Forum des savoir-faire et de l'archéologie</i>		
<i>Le rôle des Vattier et de Dominique Georges dans l'ornementation des églises du Pré d'Auge au XVIII<sup>e</sup> siècle</i>	<b>Claude Lemaitre</b>	p. 7
<i>La vie quotidienne dans l'actuelle commune de L'oudon sous l'occupation (1940-1944)</i>	<b>Stéphanie Bricon</b>	p. 30
<i>Les feux de la Saint-Jean</i>		p. 49
<i>Petite chronique judiciaire années 1854-1855</i>	<b>Journal Le Normand</b>	p. 53
<i>Fête patronale de Livarot 26 août 1855</i>		
<i>Commentaire toponymique à posteriori de quelques noms de manoirs augerons</i>	<b>Dominique Fournier</b>	p. 59
<i>Sortie manoirs du 22 juin 1997</i>	<b>Jacky Maneuvrier</b>	p. 63
<i>Les promenades musicales du Pays d'Auge</i>		p. 72

\*\*\*\*\*

Imprimerie Spéciale: FOYER RURAL LE BILLOT  
N° de publication: ISSN 0298 6728  
Nombre d'exemplaires: 500

Responsables de publication:  
Gérant: Jack MANEUVRIER

Membres: Almir et Ginette BELLIER, Dominique BORDEAUX, Arlette et Yvon BOUILLE, Denise BOURGAULT, Eric et Raymonde BOURGAULT, Thierry et Paulette BRICON, Henri CALLEWAERT, Michel et Marie-France CHANU, Jean et Yvette DENIS, Pierre et Brigitte FERRAND, Dominique FOURNIER, Pierre et Christiane GIRARD, Jean et Marie GODET, Gérard et Chantal GUILLIN, Marie-Thérèse HUGOT, Pierre LANGUE, Danie MANEUVRIER, Christophe MANEUVRIER, Michel NIGAULT, Jacqueline PAVY, Odile PLEKAN, Philippe et Michèle SORIN, François et Colette WEBRE.

\*\*\*\*\*

Bulletin trimestriel

Abonnement simple: 80 F

Abonnement Bienfaiteur avec adhésion à l'Association: 120 F

De nombreux bulletins sont distribués par nos adhérents, en cas d'envoi par la poste, ajouter 40 F pour frais de P et T.

# A nos lecteurs

Les "Annales politiques et littéraires", revue universelle paraissant le dimanche, publiait dans son numéro 1458 en date du 4 juin 1911, un texte de Guy de Maupassant intitulé: "Noce normande" dont voici un extrait:

La procession se déroulait dans le chemin creux ombragé par les grands arbres poussés sur les talus des fermes. Les jeunes mariés venaient d'abord, puis les parents, puis les invités, puis les pauvres du pays, et les gamins, qui tournaient autour du défilé, comme des mouches, passaient entre les rangs, grimpaient aux branches pour mieux voir.

Lorsqu'ils tournèrent la grande barrière de la ferme maritale, quarante coups de fusil éclatèrent sans qu'on vit les tireurs cachés dans les fossés. A ce bruit, une grosse gaieté saisit les hommes qui gigotaient lourdement en leurs habits de fête.

Puis on se remit en route sous les pommiers déjà lourds de fruits, à travers l'herbe haute, au milieu des veaux qui regardaient de leurs gros yeux, se levaient lentement et restaient debout, le mufle tendu vers la noce.

Les hommes redevenaient graves en approchant du repas. Les uns, les riches, étaient coiffés de hauts chapeaux de soie luisants, qui semblaient dépaysés en ce lieu; les autres portaient d'anciens couvre-chefs à poils longs, qu'on aurait dits en peau de taupe; les plus humbles étaient couronnés de casquettes.

Toutes les femmes avaient des châles lâchés dans le dos et dont elles tenaient les bouts sur leurs bras, avec cérémonie. Ils étaient rouges, bigarrés, flamboyants, ces châles; et leur éclat semblait étonner les poules noires sur le fumier, les canards au bord de la mare, et les pigeons sur les toits de chaume.

Tout le vert de la campagne, le vert de l'herbe et des arbres, semblait exaspéré au contact de cette pourpre ardente et les deux couleurs ainsi voisines devenaient aveuglantes sous le feu du soleil de midi.

La grande ferme paraissait attendre là-bas, au bout de la voûte des pommiers. Une sorte de fumée sortait de la porte et des fenêtres ouvertes, et une odeur épaisse de mangeaille s'exhalait du vaste bâtiment, de toutes les ouvertures, des murs eux-mêmes.

Comme un serpent, la suite des invités s'allongeait à travers la cour. Les premiers atteignaient la maison, brisaient la chaîne, s'éparpillaient, tandis que, la-bas, il en courait toujours par la barrière ouverte. Les fossés, maintenant étaient garnis de gamins et de pauvres, curieux; et les coups de fusil ne cessaient pas, éclatant de tous les côtés à la fois, mêlant à l'air une buée de poudre et cette odeur qui grise comme de l'absinthe...

### **Dimanche 6 juillet, au Foyer, à partir de 10 h 45**

avec l'amicale participation des musiciens et des danseurs de l'Association "Les Amis du Vieux Lisieux", nous essaierons de reconstituer une noce normande semblable à celle dont Maupassant a été le témoin.

- 11 heures: Consentement des époux et départ du cortège
- 11 h 45: Cidre d'honneur accompagné de musique, chants et danse
- 12 h 30: Repas de noce
- 14 h 30: Danses par l'Assemblée du Vieux Lisieux avec la participation de tous les invités.

Ceux qui ne peuvent participer à cette noce normande, peuvent venir danser avec les invités et visiter l'exposition, à partir de 14 h 30, pour le prix de 15 F.



# **Forum des Savoir-Faire, des Techniques paysannes et de l'Archéologie**

**Samedi 9 août et dimanche 10 août 1997**

## **Programme**

### **Samedi 9 août: Actualités de l'Archéologie en Pays d'Auge**

Communications avec projection de diapositives (cette liste n'est pas exhaustive)

9 h **Hubert Lepaumier**: Deux occupations gauloises à Quetteville dans le Pays d'Auge.

9 h 30: **Eric Allart**: L'enclos d'habitat gallo-romain précoce des Heurtries à Saint-Benoît-d'Hébertot.

10 h: **Jean-Jacques Darthenay**: Prospection de quelques lieux fortifiés en Pays d'Auge.

10h30: **Pascal Couanon - Jean Desloges**: " Découvertes récentes à Jort proto-historiques et gallo-romaines.

11h15: **Alain Costé - Dominique Fournier**: Fervaques, de la toponymie à l'archéologie

12 heures: **Repas: participation: 70 F (inscription avant le 5 août 1997).**

14h30: **Claude Lemaitre**: "Un sanctuaire sub-urbain gallo-romain, le Vieux Lisieux

15 h: **Guy San-Juan - Didier Paillard**: La matière première des céramiques gallo-romaines de Lisieux

15h30: **Jean Desloges - Christophe Maneuvrier - Vincent Hincker**: Les fouilles du chœur de l'abbatiale de Saint-Pierre-sur-Dives

16h15: **Bertrand Poissonnier**: Construire un mégalithe comme au néolithique

Visite des ateliers expérimentaux sur le site.

## **Dimanche 10 août 1997 - A partir de 14 heures**

### **Techniques paysannes:**

- Fabrication de fromages, crème, beurre et miel
- Battage de la faux
- Fabrication de fagots, de balais de bouleau
- Fabrication de cordes

### **Savoir-Faire**

- Ateliers de dentelle, macramé, cuir, peinture sur soie
- peinture sur soie, aquarelles et peintures à l'huile, pâte à sel, art floral
- Poterie, démonstration sur un tour électrique
- Démonstration: L'art du vitrail

### **Bourse d'échange de graines et de plantules**

### **Archéologie:**

- Taille de silex
- Polissage de hache, chantiers de Condé-sur-Ifs et Cairon
- Construction de fours et cuisson de galettes
- Erection du menhir déplacé lors de notre précédent Forum
- Observation au binoculaire de lames minces et matériaux de construction
- Présentation de quelques découvertes de prospection par le GRAPPA.
- Ateliers pour enfants: dessins paléolithiques et poterie aux colombins.
- Et bien d'autres choses encore... dont nous attendons confirmation afin de ne pas faire de publicité mensongère.

# Le rôle des Vattier et de Dominique Georges

dans l'ornementation de l'église

du Pré d'Auge au XVII<sup>e</sup> siècle

L'église du Pré-d'Auge, paroisse de l'exemption de Cambremer, dépendant de l'évêché de Bayeux, est placée sous le vocable de Saint-Ouen (figures 1 et 2). Elle reçut au XVII<sup>e</sup> siècle une ornementation en céramique réalisée, selon toute vraisemblance, par les Vattier, l'une des plus célèbres familles de céramistes du Pré-d'Auge.

Quelques vestiges et témoignages écrits et iconographiques permettent d'évoquer le souvenir de cette oeuvre. Ils témoignent du savoir-faire de céramistes renommés : Joachim Vattier "*sculpteur*" et Joachim Vattier "*maître fayencier en carreaux*" son fils.

L'oeuvre qu'ils ont réalisée dans l'église du Pré-d'Auge, seuls ou en association avec d'autres céramistes du lieu, s'inscrit dans l'esprit du réveil religieux et de son expression artistique dans les églises rurales du Pays d'Auge au XVII<sup>e</sup> siècle (1).

La plus ancienne information sur l'ornementation de l'église est fournie en 1867 par la statistique monumentale du Calvados, sur des notes de Arthème Pannier, archéologue lexovien, membre de la Société Historique de Lisieux. A cette époque le marchepied de l'autel ornant la chapelle septentrionale de l'église, était encore orné "*d'un pavage émaillé, qui paraît dater du règne de Louis XIV. Les carreaux, dont l'émail est parfaitement conservé, offrent un fond alternativement blanc et bleu, décoré de losanges garnis de quatre-feuilles.*"

1<sup>E</sup> PRÉ-d'AUGE - La Boissière (Calvados)

En 1207, Jean de L'Espée abandonne à l'Abbé cistercien Alexandre (Val-Richer) le patronage de l'Eglise du Pré d'Aulge et la propriété de la Chapelle de la Trinité ou de L'Espée.



Figures 1 et 2 : Eglise du Pré-d'Auge.

*Lorsque le fond est bleu, les pétales formant les quatre-feuilles sont jaunes ; sur le fond blanc, les pétales formant les quatre-feuilles sont bleus. Dans les angles inférieurs se dessinent des fleurs de lis. Tous ces pavés sont des produits de l'industrie locale".*

En outre, A. Pannier signale dans la chapelle méridionale :

*"Sous le tombeau gisent les débris d'une ancienne statue en terre cuite émaillée de la fabrique du Pré-d'Auge. Cette curieuse statue, qui a été mutilée à l'époque de la Révolution, représentait Saint-Ouen, premier patron de la paroisse".*

La seconde information est fournie par Etienne Deville (2) :

*"L'église du Pré-d'Auge avait un de ses autels exécuté par les potiers du XVIIe siècle. Pannier en avait retrouvé des fragments dans le clocher de l'église et M. de Mély en avait fait un croquis. Le fond de l'autel était formé de pavés vermiculés à émail multicolore, encadrés par de jolies moulures formés d'un tore et d'un listel. Le devant du tombeau était décoré de trois médaillons, dont deux seulement existaient encore. Les brocanteurs de Lisieux ont, vers 1880, dispersés ces curieux restes".*

Concernant la statuaire de l'église, E. Deville est le premier à signaler le Christ en croix réalisé en terre cuite :

*"La pièce la plus connue est le grand Christ de l'église du Pré-d'Auge, attribué à Joachim Vattier. Malgré sa raideur, ce morceau dénote certaines qualités et témoigne d'un souci de vérité, caractérisant un artiste consommé dans l'art du modelage".*

Voilà pour les témoignages écrits. Il faut y ajouter deux documents iconographiques de tout premier intérêt, conservés dans les archives de la Société Historique de Lisieux (fond Charles Vasseur, exemption de Cambremer). Il s'agit de deux photos anciennes, portant au dos la publicité d'un photographe lexovien,

Jules Doesnard artiste peintre et photographe, Bd de la Chaussée à Lisieux. Ce photographe exerçait dans les années 1870-1880 et assumait les fonctions de conservateur du musée de peinture de Lisieux. Il était en outre, membre de la commission départementale de l'inventaire général des richesses d'art de France pour l'arrondissement de Lisieux.

Les photos qu'il a réalisées ne sont ni datées, ni localisées, mais leur présence dans le portefeuille consacré par Charles Vasseur à l'exemption de Cambremer, dont dépendait le Pré-d'Auge, incite fortement à effectuer un rapprochement avec l'information fournie par E. Deville sur les fragments de l'autel en terre cuite émaillée découverts par A. Pannier.

Cette découverte est certainement postérieure à la publication de la Statistique Monumentale, car Pannier n'aurait pas manqué d'en signaler l'existence.

Il est vrai que le Christ en croix, les bâtons de charité ainsi que le portrait de Dominique Georges, ont échappé à son attention, si toutefois, ils étaient bien dans l'église à l'époque de la publication de la statistique.

Les photos qui représentent certainement les médaillons, signalés par E. Deville, sont d'autant plus précieuses que le croquis de F. de Mely nous est inconnu.

Ces médaillons, de forme carrée, sont ornés chacun d'un personnage en buste et en bas-relief. Les dimensions en sont inconnues. Ils étaient vraisemblablement polychromes. Peints ou glaçurés ? L'interrogation demeure .

### **1er Médaillon (figure 3) :**

Il représente un buste de femme, le visage tourné vers sa droite. Le visage rond, traité avec élégance, exprime, malgré le bris du nez, une plénitude qui sied bien à une représentation religieuse. Le nez est droit, la bouche petite ; la lèvre



Figure 3 : Buste de la Vierge.



Figure 4 : Buste du Christ ou de Saint-Joseph.

inférieure est charnue et le menton volontaire. Les yeux expressifs sont largement traités.

Le buste drapé, ne laisse apparaître que le cou. La tête est couverte d'un voile laissant visible quelques mèches de cheveux sur le front et retombant artistiquement sur les épaules. Ce buste est bordé d'un discret listel limitant le médaillon.

Ce médaillon, malgré les manques et accidents, dégage une sérénité un peu froide, due pour partie à l'absence, sur la photo, de la polychromie qui devait en rehausser la plastique. Il témoigne aussi d'un mode d'expression en vogue au milieu du XVIIe siècle où la retenue dans l'expression s'impose encore.

La photo ne permet pas de juger la part du modelage et du moulage dans la réalisation de cette oeuvre. Cette observation vaut aussi pour le second médaillon.

#### **2ème Médaillon (figure 4) :**

Il représente un buste d'homme, le visage tourné vers sa gauche. Le visage barbu, est muni d'une abondante chevelure retombant sur l'épaule. La chevelure ondulée dégage l'oreille et deux boucles garnissent le front et la tempe. La barbe est assez courte, elle semble être complétée d'une petite moustache. Le nez est droit et la bouche charnue.

Le buste est couvert d'un vêtement, sans col, fermant à boutons, complété d'un drapé.

Si le visage est de qualité, le buste manque d'ampleur, ce qui nuit un peu à l'équilibre de l'oeuvre. Le médaillon est en bon état, le buste est encadré d'un listel en faible relief, de même type que celui de l'autre médaillon.

Ces deux médaillons, étaient destinés à encadrer un motif central, de dimensions au moins égales. Nous reviendrons sur les hypothèses d'identification de ces personnage et du médaillon manquants.

## L'ORNEMENTATION ACTUELLE DE L'EGLISE DU PRE-D'AUGE :

De la description de la Statistique Monumentale ne subsiste que le maître-autel d'époque Louis XV. Trois statues en bois peint du XVIIIe siècle, un bel ensemble de torchères de charité sont, avec le Christ en terre cuite (figure 5) attribué à Joachim Vattier, et le tableau représentant Dominique Georges (figure 6), le principal mobilier ancien de l'église.

Vers 1880, les "embellisseurs" du XIXe siècle ont sévi. Disparus les autels des chapelles, signalés par Pannier. Disparu le pavage du Pré-d'Auge ornant le marchepied de l'autel de la chapelle septentrionale.

Deux autels en pierre, de style "gothique" et un pavage en grès-cérame, provenant des ateliers du Beauvaisis, ont succédé au décor ancien.

Le pavage du chœur, lui aussi en grès-cérame est particulièrement affligeant.

La voûte de l'église a, elle aussi, été modernisée au siècle dernier. Les entrails de la charpente ont été coupés, comme dans beaucoup d'églises du Pays d'Auge.

Par contre, la voûte en merrain réalisée en 1885 par un artisan menuisier-ébéniste de Saint-Ouen-le-Pin, nommé Larcher, est une oeuvre de grande qualité.

Le Christ en terre cuite reste l'élément majeur de l'ornementation de l'église, rappelant le savoir-faire des céramistes du Pré-d'Auge.

Ses dimensions sont assez importantes :

Hauteur :	135 cm.
Largeur d'une main à l'autre :	115 cm.
Hauteur de la tête :	20 cm.
Longueur du bras droit :	50 cm.
Longueur du bras gauche :	55 cm.
Largeur du buste :	24 cm.



Figure 5 : Tableau représentant Dominique Georges,

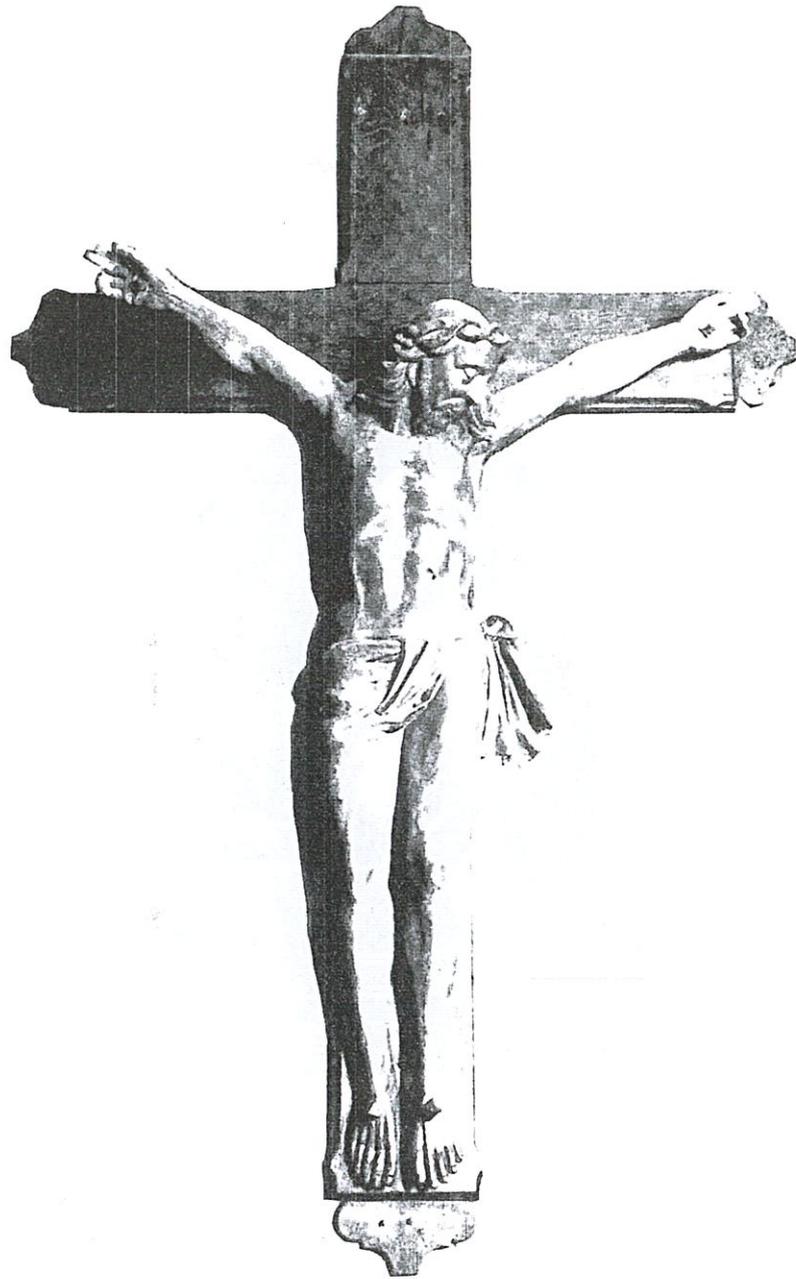


Figure 6 : Le Christ du pré-d'Auge.

Le corps est vertical, à peine déhanché, ce qui donne une certaine impression de raideur à l'oeuvre. La tête est inclinée sur l'épaule gauche. Les yeux sont clos.

Actuellement le corps est couvert d'un badigeon brunâtre et disgracieux mais qui peut-être d'éventuelles restaurations. Il ne permet pas de juger des réelles qualités de cette oeuvre qui ne semble pas avoir été émaillée mais plutôt accompagnée d'une légère polychromie comme de Saint-Sébastien de l'église de Grandouet.

Le traitement du visage, notamment celui de la chevelure et de la barbe, présente des analogies avec celui de la tête masculine du second médaillon. Ainsi, le Christ et les médaillons pourraient être l'oeuvre d'un seul et même artiste, peut-être Joachim Vattier le sculpteur, attesté en 1612 et décédé avant 1670 (vraisemblablement en 1699)

Quelques autres éléments céramiques sont à signaler :

- Une série de pavés "*Joachim*" ou de "*Lisieux*" ornent le piédestal de Saint-Meen. Ils présentent un décor très simple de triangles bleus et blancs, opposés par le sommet (figure 7).

Ce piédestal est couronné d'une corniche en terre cuite moulée, longue de 35 cm ornée de deux feuilles d'acanthe de couleur jaune (figure 7). Le musée de Louviers, possède deux éléments de corniche de même type.

Pour clore cet inventaire succinct on ne saurait passer sous silence le portrait de Dominique Georges, curé du Pré-d'Auge d'avril 1649 au mois de décembre 1652, puis abbé du Val-Richer jusqu'à sa mort survenue le 8 novembre 1693.

Outre son rôle prépondérant dans la réforme et le renouveau de l'abbaye du Val-Richer, il mena une action considérable dans l'éducation des prêtres par le biais de la Conférence Ecclésiastique dont il fut le propagandiste en Normandie.

Cette Conférence s'inscrit dans le cadre des réformes et recommandations du Concile de Trente\* et qui s'exprimèrent largement au XVIIe siècle, au niveau artistique notamment, dans les églises rurales du Pays d'Auge.

## ETAT DE LA PAROISSE DU PRE D'AUGE AU MILIEU DU XVIIe SIECLE :

La paroisse du Pré-d'Auge était en 1649 "*dans un état lamentable au spirituel comme au temporel. On ignorait à peu près tous des mystères et du devoir de la religion*" (3). Il n'y avait pas de presbytère et depuis de longues années on n'y avait pas vu un seul prêtre en robe longue (4).

Le prêtre ayant précédé Dominique Georges est, selon R. de la Rivière, Guillaume de Moydrez - 1628-1646 (5).

L'absence de logis obligea Dominique Georges à habiter au Val-Richer en attendant la construction d'un presbytère.

Son rôle en tant que curé du Pré-d'Auge fut important : Il fit miracle, transformant ce "*canton d'une rusticité qui avait quelque chose d'également stupide et féroce*", attirant le peuple au catéchisme et l'éduquant par son exemple. (3)

"*Bientôt on parla dans les environs des beaux offices qui s'y célébraient*". (4)

Concernant la population rurale les propos "*de rusticité...stupide et féroce*" le trait est certainement forcé. La vision du clergé de la réforme catholique ne pouvait être que particulièrement soupçonneuse vis-à-vis d'un monde rural livré à lui-même, après les troubles du XVIe siècle.

Au regard du clergé, ce monde rural devait être considéré un peu, voire beaucoup, comme une terre de mission.

---

\* Concile de Trente. 1545-1563 : Concile où fut décidé la réforme générale de l'église catholique face au protestantisme.

Au temporel, l'état d'abandon des églises rurales au milieu du XVIIe siècle, n'était peut-être pas très éloigné de celui de nombreux sanctuaires du Pays d'Auge en notre fin de siècle ou l'absence d'entretien entraîne des dommages souvent irréversibles sur le mobilier et les habits sacerdotaux.

Si on retient des propos même de Dominique Georges, extraits du registre des conférences ecclésiastiques qu'il rédigea dès 1650, l'état des églises n'était guère engageant comme on peut le constater à la lecture du chapitre concernant la tenue des églises dont voici un petit extrait :

*"Ils (les curés) ne souffriront jamais que des autels on en fasse des tables de décharge pour mettre dessus toute sorte de choses comme le panier du pain béni, les campanelles, les bastons de la croix et de la bannière, des vieux manuels tout rompus et deschirés, des calottes vilaines et crasseuses, des boîtes aux hosties, souvent ouvertes et sans couvercle, les hosties répandues par cy, par là, les calces au milieu de l'autel avec des voiles de costé et d'autres ... On verra encore sur un autel des vieux bouts de cierges, des chandeliers rompus, un pauvre petit tabernacle brisé et vermoulu qui n'aura aucun autre ornement qu'un pavillon de poussière et d'ordure et des rideaux de toiles d'araignées..."*

En 1974, F. Rault (4) s'interrogeait sur ces propos. Concernaient-ils les curés de l'exemption de Cambremer ou ne rappelaient-ils pas les églises de la Lorraine natale de Dominique Georges ?

C'est dans un contexte assez misérabiliste qu'il faut placer l'action des céramistes et potiers du Pré-d'Auge dans le renouveau de la décoration de leur église.

En arrivant à la cure du Pré-d'Auge, Dominique Georges ne trouva pas une masse ignorante et rustre, mais une société organisée, tout au moins partiellement, autour des travaux de céramique. Cette observation vaut pour les paroisses limitrophes comprises dans l'exemption de Cambremer, Saint-Ouen-le-Pin et surtout Manerbe, dont le renom valut, en 1635, d'être cité par Gabriel Dumoulin, historien normand. (6)

## LA CERAMIQUE AU PRE-D'AUGE AU XVII<sup>e</sup> SIECLE :

Une tradition potière, que nous ne pouvons qu'évoquer brièvement, s'exprime de longue date au Pré-d'Auge, notamment à travers la production de "*pavés figurés*", d'épis de faïtage, de briques émaillées ... qui ornent encore un certain nombre de maisons et manoirs du Pays d'Auge.

De nombreuses églises reçurent aussi des pavages figurés. A titre d'exemple, en 1562, "*un millier et demi de pavés figurés*" ornèrent le devant du maître-autel de la cathédrale de Saint-Pierre-de-Lisieux, fournis par Thomas Boscage membre d'une importante famille potière-céramiste du Pré-d'Auge.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, la renommée des productions céramiques atteignit Versailles et Marly, où, entre 1670 et 1713, un nombre considérable de pavés furent livrés sous l'appellation de "*Pavés de Lisieux*" ou "*Pavés Joachim*". Ils étaient destinés à décorer le "*Pavillon de Porcelaine*" (1670), les cheminées du château de Versailles et les bassins du château de Marly (dernière livraison en 1713), (7)-(8).

L'invention de ces pavés est attribuée à Joachim Vattier, né vers 1620-1622, décédé en 1709, âgé d'environ 87 ans. Il était le fils de Joachim, attesté comme sculpteur en 1622, décédé en 1699. Ce dernier était lui-même fils de potier.

Ce type de pavé est caractérisé par une technique nouvelle, plus élaborée, que celle des pavés figurés alors en usage.

Tout d'abord, le pavé est couvert d'un engobe en terre blanche. Après séchage, cet engobe reçoit un décor gravé, géométrique ou floral, réalisé vraisemblablement à l'aide de gabarits, délimitant une série de compartiments bien cloisonnés (figure 8). Au revers, le pavé peut recevoir une marque estampée, dont la plus courante figure une croix grecque.

A cet état, le pavé subit une première cuisson que l'on peut caractériser de biscuit.

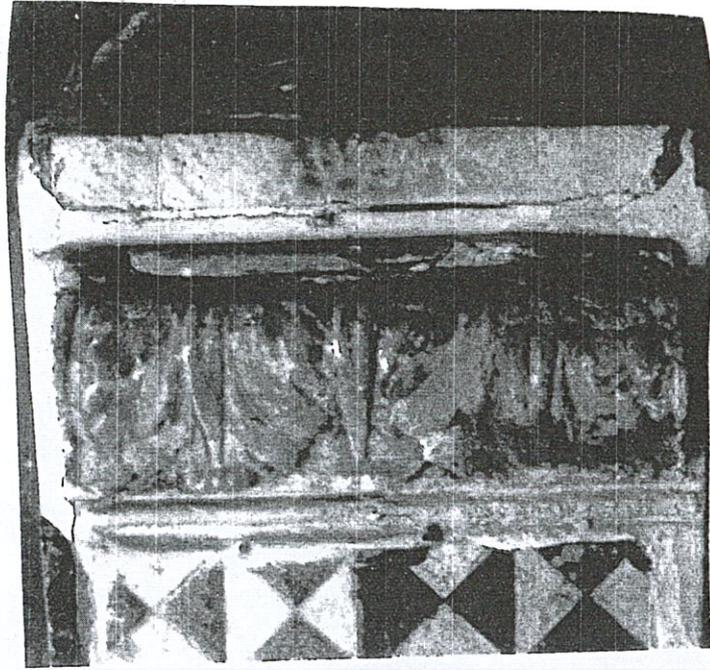


Figure 7 : Piédestal de la statue de St-Méen, composé de pavés "*Joachim*".

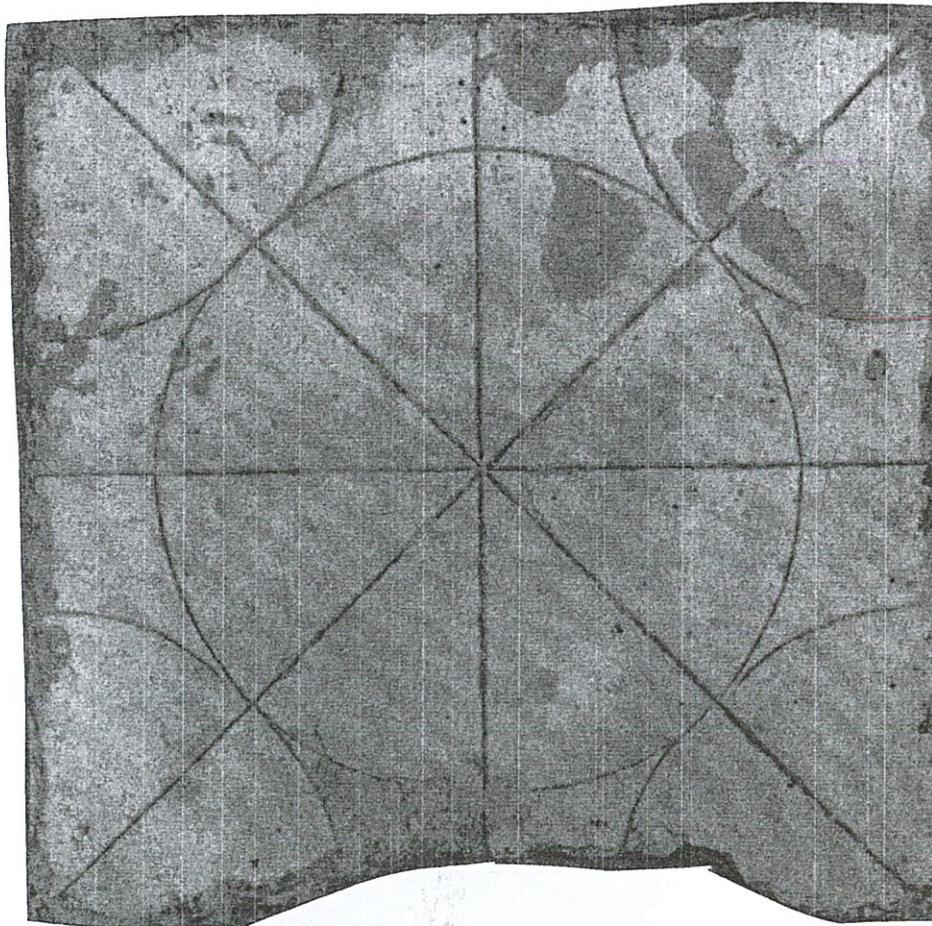


Figure 8 : Exemple de pavé "*Joachim*" gravé mais non émaillé, après son premier état de cuisson.

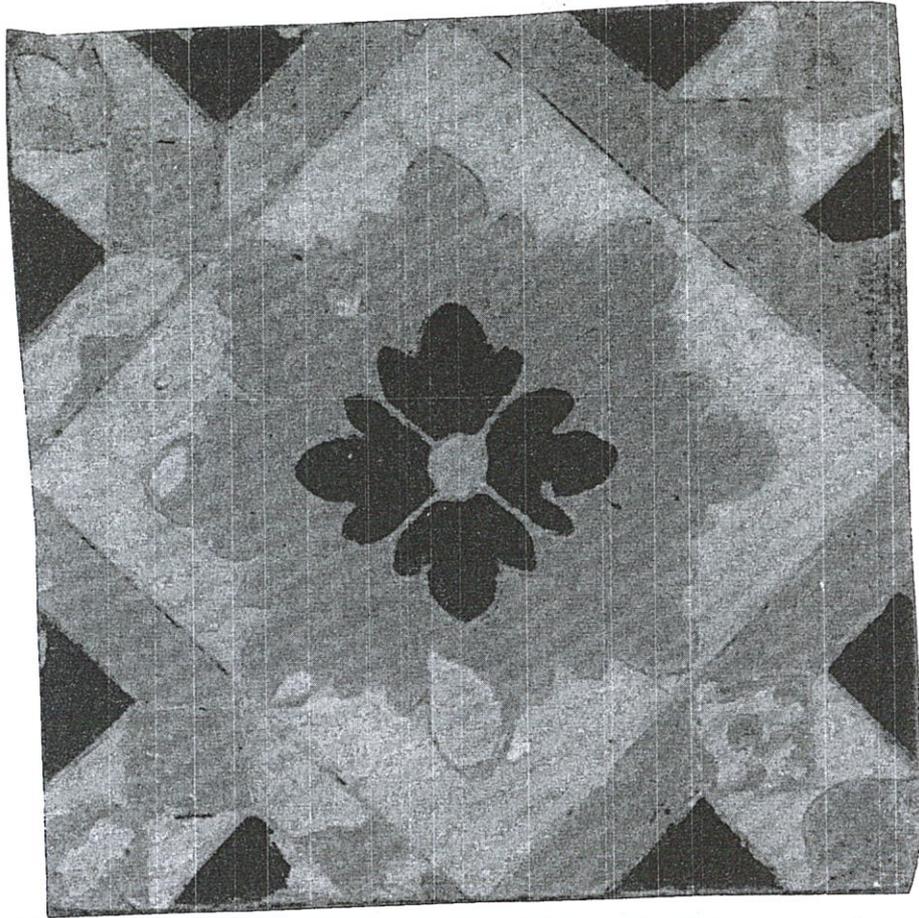


figure 9 : Exemple de pavé "*Joachim*" après second état de cuisson.

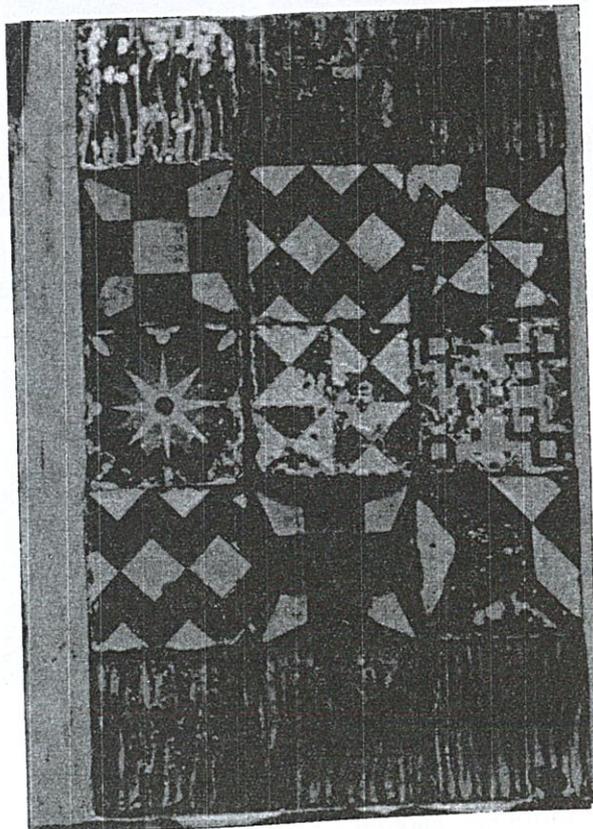


Figure 10 : Exemple de pavés "*vermiculés*" polychromes. 1ère rangée et dernière rangée.

Après cette première cuisson, le pavé reçoit son décor émaillé qui peut être bicolore ou polychrome (figure 9).

Par extension on peut rattacher à ce type de pavé, un second qui reçoit un décor vermiculé polychrome, qui ne fait appel à aucun décor gravé, mais qui revêtu d'un engobe en terre blanche, subit aussi deux cuissons (figure 10, rangées du bas et du haut).

C'est ce dernier type de pavé vermiculé polychrome qui entrait dans la décoration de l'autel dont les fragments furent découverts par Pannier.

Les Vattier occupent pendant la seconde moitié du XVIIe siècle et le début du XVIIIe siècle, au moins, une position sociale non négligeable dans la paroisse du Pré-d'Auge.

Dans son contrat de mariage du 27 septembre 1689 avec Marie Gosset, Joachim Vattier est désigné comme "*Sieur du Pray, Maistre Fayencier en carreaux*".

En 1710, son fils Joachim "*fils de feu Joachim Vattier et de feu Marie Gosset, Sieur du Pray*" épouse Madeleine Becquemond fille de Pierre et Marguerite de l'Épée".

Rappelons que Joachim Vattier le maistre fayencier en pavé, fut inhumé dans l'église du Pré-d'Auge le 12 décembre 1709 à l'âge de 87 ans environ, à la requête de sa femme et de ses enfants, ce qui constitue un indice supplémentaire sur sa personnalité et le rôle qu'il tint dans la paroisse.

Dans ces conditions, le rôle des Vattier dans la décoration de l'église est une hypothèse qui apparaît très sérieuse. Elle a pu être réalisée en association avec d'autres familles importantes du Pré-d'Auge, tels les Bocage, mais il apparaît à travers les témoignages matériels recueillis par Pannier que les Vattier ont eu une part prépondérante dans les travaux d'embellissement de l'église.

## EVOCATION DU DECOR DE L'EGLISE DANS LA SECONDE MOITIE DU XVII<sup>e</sup> SIECLE :

E. Deville, énumère un certain nombre d'églises du Pays d'Auge où il a constaté la présence de pavages en "*pavés de Lisieux*" : aux Monceaux, à la Pommeraye, à Grandouet, à Launay, à Reux et au Pré-d'Auge. Il y a lieu d'ajouter à cette liste qui n'est certainement pas exhaustive, l'abbatiale de St-Pierre-sur-Dives, où vraisemblablement, en 1682, une chapelle absidiale reçut un pavage composé de dalles calcaires formant un décor cruciforme complété d'un ensemble de pavés du Pré-d'Auge sortant de l'atelier des Vattier, comprenant des pavés vermiculés polychromes. (9)

L'église de Grandouet présente encore un ensemble de pavés de même provenance qui, bien que très remaniés, témoignent d'une richesse dans la variété des décors et de la polychromie.

On peut par hypothèse, émettre l'idée que dans l'église du Pré-d'Auge, outre l'embranchement d'autel signalé par Pannier, tout ou partie du sol pouvait être tapissé de "*pavés Joachim*".

Le décor du devant d'autel peut être évoqué à défaut d'en proposer une reconstitution, les dimensions des médaillons n'étant pas connues.

L'organisation du décor s'inscrit dans l'esprit de la Réforme Catholique qui donna une importance accrue à l'autel et notamment au maître-autel.

Un des plus beaux exemples de comparaison est le maître-autel de l'abbatiale de St-Pierre-sur-Dives. Il fut commandé par les moines de la congrégation de Saint-Maur qui prirent possession de l'abbaye en 1668 (9) (figure 11).

Le 8<sup>e</sup> livre "*Des choses notables arrivées au monastère*" conservé aux Archives Départementales du Calvados (ADC, H 7030) nous apprend que "*la concreateur du grand autel fut exécutée par Maître Gougeon, sculpteur [d'Argentan] et dorée* (Jean Ledier étant alors prieur, de 1672 à 1678)".

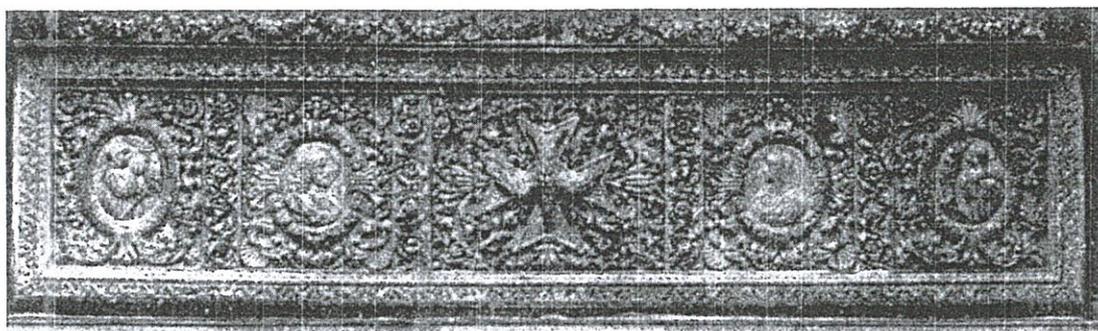


Figure 11 : Maître-autel de l'abbatiale de  
St-Pierre-sur-Dives.

Par contretable, il faut entendre ici, le devant de l'autel. L'examen de la face antérieure du tabernacle et des gradins, révèle qu'il n'y eut jamais de contretable en arrière de l'autel.

Le médaillon central de ce devant d'autel, représente le Saint-Esprit encadré à sa gauche par la Sainte-Vierge et à sa droite par le Christ. Deux autres médaillons représentant un abbé et une abbesse occupent les extrémités, peut-être les fondateurs de l'abbaye, la Comtesse Laseeline et l'abbé Aynard.

J. Pougheol (10) propose une lecture un peu différente des médaillons situés aux extrémités : Saint-Benoît et Saint-Scolastique.

Le même schéma semble se retrouver à l'église du Pré-d'Auge. Au centre, le médaillon manquant pourrait représenter le Saint-Esprit, encadré par la Sainte-Vierge, dont l'identification ne semble pas faire obstacle et le Christ.

En effet, dans le cas où le Saint-Esprit occupe la position centrale de la composition, l'identification du second médaillon avec le Christ s'impose.

Mais d'autres thèmes peuvent occuper ce médaillon central : agneau pascal, Christ, etc... Dans ce cas, le second médaillon, notamment si le médaillon central représentait le Christ, pourrait être identifié à Saint-Joseph. Nous serions alors en présence d'une dévotion à la Sainte-Famille, thème répandu dans les églises du Pays d'Auge où pas moins de vingt cinq témoignages ont été recensés (1)

Bien des inconnues demeurent.

Il y avait-il, comme à St-Pierre-sur-Dives, d'autres médaillons ce qui aurait donné un développement important à l'autel ?

Ce devant d'autel ornait-il le maître-autel ou un autel secondaire ?

Compte tenu du thème développé, l'identification avec le maître-autel n'est pas une hypothèse dénuée de fondements.

Les productions du Pré-d'Auge étant passées de mode, ce devant d'autel aurait alors cédé la place, sous le règne de Louis XV, au maître-autel qui orne encore l'église du Pré-d'Auge..

## DATE DE L'EXECUTION DE L'AUTEL :

Si l'on peut raisonnablement tenir pour acquis la réalisation de cette oeuvre par les Vattier, il reste maintenant à en rechercher la date d'exécution.

Elle ne peut être antérieure à la prise de fonction de Dominique Georges à la cure du Pré-d'Auge au printemps 1649 et ne saurait être postérieure à 1699 si on retient par hypothèse l'association des Joachim Vattier, sculpteur et maistre fayencier en carreaux, le sculpteur décédant en 1699.

Nous sommes donc en présence d'une oeuvre réalisée pendant la seconde moitié du XVIIe siècle, mais il est possible d'aller plus avant dans cette recherche de datation.

A Saint-Ouen du Pré-d'Auge, de 1649 à 1652, Dominique Georges célébra de beaux offices dont la réputation était grande. Sous son abbatiat au Val-Richer, sans renoncer à la simplicité cistercienne, il renouvela le mobilier de son église : autels, vases sacrés ... Il pourvut ainsi son monastère de quantité d'oeuvres d'art (3).

Dans ces conditions on peut concevoir qu'il fut l'initiateur du décor de l'église du Pré-d'Auge, les beaux offices allant de pair avec une iconographie religieuse aux thèmes renouvelés par le Concile de Trente.

Pour nos céramistes du Pré-d'Auge Dominique Georges était à la source de ce renouveau, car il ne paraît guère vraisemblable qu'ils aient eu accès directement au "*Traité des Saintes Images*" de Jean Vermelen dit "*Molanus*" codifiant en 1570 les représentations religieuses selon l'esprit de la contre-réforme.

Ce serait donc entre 1649 et 1652 que l'on pourrait situer l'exécution du devant d'autel et des médaillons.

Par extension faut-il fixer entre ces dates la réalisation de la statue de Saint-Ouen en terre émaillée et le Christ en croix seul témoin de cette décoration ?

Faut-il en attribuer la paternité à Joachim le sculpteur alors que la tradition le donne comme étant l'oeuvre de son fils ?

## CONCLUSION.

Pour poursuivre une étude sur l'oeuvre des céramistes du XVIIe siècle, il serait indispensable de retrouver traces des médaillons stupidement dispersés vers 1880. C'est à cette date que dut disparaître aussi la statue mutilée de Saint-Ouen et le pavement de l'emmarchement de l'autel signalés par Pannier.

Espérons, mais en attendant, émettons un souhait : que le Christ en croix, couvert d'un infâme badigeon brunâtre, retrouve sa carnation d'origine.

Qui se souvient, en admirant dans l'église de Grandouet la belle Vierge à l'Enfant à la polychromie délicate, du badigeon grisâtre qui la masquait au visiteur.

Il doit en être de même au Pré-d'Auge.

Cl. LEMAITRE

Mai 1997

## BIBLIOGRAPHIE.

- 1 - **GUERIN Jean** : *Le Réveil Religieux et son expression artistique dans les églises rurales du Pays d'Auge au XVIIe siècle* - Tricentenaire de Dominique Georges - Le Val-Richer, 25-26-27 juin 1993. N° spécial : Association Le Pays d'Auge - mars 1994.
- 2 - **DEVILLE Etienne** : *La Céramique du Pays d'Auge* - Paris et Bruxelles - G. Vanoest Editeur - 1927.
- 3 - **AUBRY Lucien Père de la Grande Trappe** : *Vie de Dominique Georges - Dominique Georges Abbé du Val-Richer (1613-1693)*. Tricentenaire de Dominique Georges, Le Val-Richer, 25-26-27 juin 1993. N° spécial : Association du Pays d'Auge - mars 1994.
- 4 - **RAULT Fernand** : *Dominique Georges et la réforme religieuse au XVIIe siècle* - Le Pays d'Auge - janvier 1974 - 24e année - N° 1.
- 5 - **LEMAITRE Claude** : *Les poteries du Pré-d'Auge* - l'Estampille - janvier 1982 - n° 141.
- 6 - **DE LA RIVIERE Richard** : *Le Pré-d'Auge, notes d'histoire et pèlerinage* - Le Pré-d'Auge 1971.
- 7 - **MONTIER Armand** : *Notice sur les pavés du Pré-d'Auge et les pavés de Lisieux ou pavés Joachim* - Paris 1902 - Bulletin Archéologique - 1902.
- 8 - **BENTZ Bruno** : *Des pavés de Lisieux au Château de Marly* - Le Pays d'Auge - n° 12 - Décembre 1986.
- 9 - **SAUVAGE R.N.** : *L'Abbaye de St-Pierre-sur-Dives sous la règle de Saint-Maur* - Bulletin de la Sté Historique de Lisieux - Années 1924-1925 - N° 26.
- 10 - **POUGHEOL Jacques** : *Répertoire des autels et rétables du Calvados, XVIIe, XVIIIe, XIXe siècles* - Art de Basse-Normandie - n° 46 à 50 - 1973.

## **La vie quotidienne dans l'actuelle commune de l'Oudon sous l'occupation (juin 1940 - août 1944)**

L'actuelle commune de l'Oudon est un regroupement de dix petites communes rurales situées à la limite du sud Pays d'Auge et de la plaine de Caen. Berville, commune limitrophe du chef lieu de canton (St Pierre sur Dives), en fait partie tout comme Montpinçon, commune à la frontière de l'Orne alors que Grandmesnil est à une dizaine de kilomètres de Trun. Ces dix communes (Amneville, Berville, Ecots, Garnetôt, Grandmesnil, Lieury, Montpinçon, Notre Dame de Fresnay, St Martin de Fresnay et Tôtes) forment donc un ensemble vaste qui a vécu différemment les années d'occupation. En effet, Berville resta relativement au calme alors que Lieury, commune voisine, recevait une importante garnison allemande au château du Robillard. Le Billot\*, bourg important à l'époque, dominant à 180 mètres d'altitude, entouré de forêts et de haies, resta plus ou moins isolé selon les périodes. Cependant il se dégage des traits communs notamment le fait que ces dix communes soient rurales et relativement à l'écart.

L'occupation, pour les différents témoins rencontrés a commencé en juin 1940 et ne s'est achevée qu'en août 1944 (dans la semaine suivant le 15) dans un climat dramatique. Pourtant assez loin des côtes du débarquement, à quarante kilomètres de Caen et à une trentaine de Lisieux et de Falaise, l'occupation a laissé des traces remarquables aussi bien dans le paysage que dans l'esprit des contemporains. La faible quantité de sources écrites retrouvées a d'ailleurs été

---

\* Le Billot est un lieu-dit se situant sur trois communes différentes : Montpinçon, Notre-Dame-de-Fresnay et Saint-Martin-de-Fresnay à son extrême limite. C'était à l'époque un bourg où l'on pouvait trouver de nombreux commerces.

compensée par les témoignages recueillis même si cinquante ans de distance nous obligent à beaucoup de réserve.

Comme dans bon nombre d'autres régions, les habitants de ce petit monde rural ont occupé leur temps aux tâches de la vie quotidienne dans des conditions difficiles voire précaires, l'aliment de base, le pain, arrivant à manquer dans les moments cruciaux. Se débrouiller pour substituer aux choses manquantes des produits de remplacement a apparemment été une des principales occupations nouvelles : faire face aux réquisitions de main d'oeuvre, de nourriture, venant désorganiser la vie du pays. Dans un climat de peur, voire de terreur, dû à la présence allemande et, à la rigueur à celle plus intermittente des alliés (dans le ciel déjà avant 1944), les paysans de la communes ont traversé les années noires comme la majorité des français, c'est à dire avec les joies et les peines de la vie en temps de guerre. Enfin la période allant de la préparation du débarquement allié jusqu'à la libération aux alentours du 20 août a été terrible. La proximité des théâtres d'opération notamment la bataille de la poche de Falaise, la libération de Saint Pierre sur Dives après de violents combats aériens qui n'ont pas épargné les communes voisines comme Lieury, ont eu pour conséquence la débâcle des troupes allemandes dans l'arrière pays, provoquant atrocités et drames.

Pour avoir un aperçu de la vie quotidienne de ce petit nombre de Bas-Normands nous devons donc étendre les recherches jusqu'en août 1944. Pour fixer le contexte, le climat, il importe tout d'abord de nous rendre compte du poids de la présence allemande dans la commune, puis nous pourrons alors nous attacher à la vie propre des habitants : comment ils vivaient, dans quelles conditions ils travaillaient. Ensuite nous tenterons de voir, avec le plus de réserve possible l'attitude de ces ruraux face à l'État Français, face à la collaboration avec l'Allemagne et face à la résistance ainsi qu'au Général De Gaulle. Enfin il nous faudra traiter à part l'année décisive que fut 1944.

## **La présence allemande dans la commune**

La présence allemande a été, comme nous l'avons déjà évoqué, très inégale selon les endroits, dans la commune même. Cependant tous les habitants ont été en contact avec l'occupant. Il semble que les troupes présentes avant 1944 appartenaient à la Wehrmacht et, selon des témoignages, on peut supposer qu'elles étaient composées d'hommes relativement âgés. En revanche peu de SS, avant 1944, évoluaient dans les environs, et les témoins rencontrés n'en ont guère de souvenirs. Pourtant, malgré une occupation en apparence assez lâche, les gens du pays avaient une peur considérable de l'Occupant.

Les dix communes formant aujourd'hui L'Oudon étaient rattachées à la Kommandantur de Saint Pierre sur Dives. Un camp important s'était installé au château du Robillard, grande demeure confortable et isolée de la Renaissance, situé sur la commune de Lieury. Cependant des troupes allaient et venaient dans le reste de la commune et des campements provisoires s'installaient parfois sous les pommiers. Quant à leur arrivée, en pleine débâcle française on peut supposer qu'elle se fit dans la surprise générale, aux environs du 16 et 17 juin 1940, alors que les troupes de Rommel fondaient sur Cherbourg. Il est probable que la commune ait accueilli des réfugiés venant du nord et de l'est : une des témoins interrogées se souvient de camarades de jeu qui étaient filles d'ouvriers polonais de l'est et se rappelle de parties de cartes avec des réfugiés qui restèrent longtemps semble-t-il. Leur nombre et la raison de leur résidence dans L'Oudon sont inconnues.

La présence allemande se manifestait « physiquement », mais aussi indirectement par l'intermédiaire des ordres communiqués aux mairies, que nous verrons plus tard, mais aussi par l'affichage des mesures d'ordres et de répression. Ainsi fut conservé un avis du 22 septembre 1941 sur les peines encourues en cas d'aide aux aviateurs alliés cachés (peine de mort pour les hommes et déportation pour les femmes) et ce même document encourageait à la

dénonciation de ces aviateurs contre prime « pouvant aller jusqu'à 10000 francs ». De même figure dans les archives de Garnetot le *Verordnungsblatt des Militärbefehlshaber in Frankreich*, numéro 82 et daté du 2 janvier 1943, rédigé en Allemand et en Français et faisant l'inventaire de toutes les mesures de répression suivant les délits commis : par exemple, posséder un poste de TSF était passible de la peine des travaux forcés.

Ces bas-normands, méfiants et repliés sur eux mêmes si l'on croit en cette image traditionnelle, semblent avoir été en majorité profondément hostiles à l'Occupant dès le début et une peur panique des soldats a régné pendant ces quatre ans. Selon un des témoins interrogés, le bruit des bottes et le chant des troupes suffisaient à lui donner une frousse terrible. Cette peur a été, volontairement ou non, entretenue par l'occupant. Ainsi une nuit d'hiver, quelques soldats entrèrent chez le boulanger du Billot, posèrent leur grenades sur la table, et firent du feu dans la cheminée : ils voulaient juste passer la nuit au chaud. Ce cas ne fut pas unique puisque d'autres personnes, durent faire à manger pour des soldats, après avoir été réveillées en pleine nuit par des coups dans la porte et des voix peu aimables. Enfin il était courant que la traite des vaches soit troublée par un avion qui passait à basse altitude au dessus des herbages en affolant les bêtes.

C'est donc dans un climat de peur et d'insécurité que vivaient les habitants. La présence intermittente des alliés tendait un peu plus l'atmosphère même avant 1944. Ainsi des tracts furent parachutés à Berville au moins deux fois (d'après les exemplaires retrouvés). De même, un avion allemand fut abattu à Montpincon et un aviateur polonais se cacha plus d'un an à Saint Martin de Fresnay. Le vendredi 13 août à 5h du matin, un avion allemand pris en chasse par un canadien se délesta de ces bombes incendiaires sur l'église de Notre Dame de Fresnay avant d'aller s'écraser cinquante mètres plus loin. L'église du XVIème siècle avec sa flèche en bois, une des plus belles du Pays d'Auge selon Arcisse de Caumont, brûla entièrement.

L'Oudon était donc situé dans une zone de combats aériens assez importante mais incomparable à ce qu'allait être 1944. L'installation de base de lancement de missiles V1 par les allemands près du manoir du Houlbec, entre Berville et Ecots, ainsi que des batteries antiaériennes dans le chemin « du Rocreux » (Berville), n'étaient pas pour rassurer la population.

Dans ce climat tendu malgré une occupation assez dispersée tout de même, sauf à Lieury, les habitants ont dû continuer à pratiquer leurs activités habituelles pour vivre, avec « la peur au ventre » due peut-être plus à la soudaineté et à la brutalité des apparitions allemandes qu'à une occupation continue et pesante. Cette rapide ébauche du cadre de vie faite, il s'agit maintenant de s'intéresser à la vie des habitants de l'Oudon et à leur principales occupations : travailler et avoir de quoi se nourrir.

### **Le problème du ravitaillement**

L'Oudon est une commune rurale. A priori la population a moins souffert que celle des villes du manque de nourriture. Cependant, dans cette région du Bocage, si le lait n'a jamais manqué, le blé et par conséquent le pain, a parfois fait cruellement défaut. Aux divers produits manquants, la population a su trouver des moyens pour les remplacer. Malgré les réquisitions ordonnées par l'occupant, la solidarité a fortement joué même si la tentation du gain facile par le marché noir a gagné certains paysans.

Le principal problème était celui du pain. Dès juin 1940 il fut rationné (cf annexes). Au Billot la boulangère dut faire face seule avec un apprenti de quinze ans (son mari fut prisonnier un an en Allemagne). Elle fit le pain et la tournée, le bébé dans une boîte en bois. La ration de pain par personne n'était souvent pas suffisante. Quand ils n'avaient plus de ticket, les clients de Monsieur et Madame

Corset envoyaient les enfants en acheter : il était difficile de refuser. Le boulanger allait se ravitailler en farine à Caen, il se fit durement rappeler à l'ordre et dut coller tous les tickets de rationnement pendant un an. La farine manquant tout de même, il parvenait à trouver du blé dans les fermes de la plaine. Un moulin fut installé dans le grenier du menuisier du village qui mettait en route ses machines pour couvrir le bruit de la meule. Dans certains milieux modestes, on tentait de se débrouiller, le moulin à café servait pour moudre le blé trouvé dans les fermes des alentours et quand il manquait vraiment on utilisait de l'orge pour faire le pain.

Cependant ce n'était pas la seule denrée manquante : on remplaçait le café par l'orge grillée, quelques pieds de tabac poussaient au fond des jardins potagers. Le lait, lui, n'a jamais manqué et les fromageries ont continué à fonctionner « pour tout le monde » selon un témoin. Un contemporain se souvient avoir mangé un demi camembert parfois pour la collation, sans pain évidemment. Les pommes de terre en quantité suffisante devinrent l'aliment de base, certains faisaient des bouillies avec ce qu'ils avaient et les nombreux terriers, comme aux alentours du Billot, formaient un appoint non négligeable. Enfin on se débrouillait toujours : A Berville on avait bricolé un alambic avec un bidon de lait de quarante litres et un serpentín, placé dans la cheminée d'une buanderie du village. On refroidissait le calvados dans un tonneau. On ne manquait donc pas de boisson dans les environs.

« Monsieur le maire, je viens vous exprimer un nouveau désir », c'est par cette phrase dans un français approximatif qu'un certain Helmuth annonçait de nouvelles réquisitions à monsieur Regnouf, le maire de Saint Martin de Fresnay. Les réquisitions furent importantes dans L'Oudon, comme ailleurs. Tôtes dut fournir 13 quintaux de foin pour l'année 1943-44. Dans cette même commune, les paysans devaient fournir tous les lundis, lors du marché de Saint Pierre sur Dives, entre 10 heures et midi à la maison Lepetit, les réquisitions d'oeufs. Selon un des témoins interrogés, l'occupant craignait les « intoxications alimentaires » volontaires et les oeufs représentaient une denrée sûre. Cette réquisition était

apparemment commune aux dix municipalités. Parfois, devant la « mauvaise volonté » de certains agriculteurs, le maire de Berville comblait les manques pour éviter les représailles à ses concitoyens.

Quant aux animaux, si l'on regarde les Bulletins de Déclarations Agricoles de Tôtes et de Berville, on est surpris de la quantité de bêtes ne pouvant servir : juments poulinières, chevaux trop petits ou trop grands... Malheureusement, l'absence de ces dossiers pour avant et après la guerre ne permettent pas de comparaison. En revanche, l'inventaire des animaux de la commune de Tôtes, complet entre 1940 et 1944, permet de constater que le nombre de chevaux et de bovins a stagné et les volailles et les lapins ont fortement diminué. Si l'on considère qu'il y a eu des naissances, on peut supposer que certains ont été mangés, d'autres réquisitionnés. Les basses-cours semblent avoir fait les frais de l'Occupation. Enfin l'État Français encourageait à la production, notamment d'oléagineux si l'on en croit la publicité retrouvée dans les archives de Tôtes.

Il apparaît que la solidarité a beaucoup joué entre les habitants de ces communes rurales où l'on était souvent proche de voisinage si ce n'est par des liens familiaux. Quelques fruits, quelques fromages, une livre de beurre ou un pot de crème étaient des cadeaux que l'on s'offrait couramment. A Montpinçon, la femme de l'instituteur réchauffait les gamelles pendant que Madame Persillet, la couturière qui habitait à deux pas, préparait la cuisine pour d'autres contre une petite participation financière que certaines familles avaient peine à payer, mais « on s'arrangeait ». Quant à la couturière du Billot, elle fit des blouses dans du tissu jaune et rouge qui servait normalement à doubler les harnais de chevaux : garanties inusables par l'un des témoins. Un jour, un soldat allemand, apporta à une famille modeste de Montpinçon un pain et un fromage, c'était un père de famille compatissant, selon la personne qui m'a raconté la scène. Ce fut très apprécié, la surprise et la méfiance passées. Ce cas ne fut, cependant, pas des plus courants.

Malgré tout, un important trafic de denrées s'est mis en place dans la région. Un témoin se souvient qu'on lui avait proposé des pommes de terre pour six francs le kilogramme alors qu'elles étaient à cinquante centimes, quand il y en avait sur le marché officiel. Selon les témoins « on savait » qu'untel faisait du marché noir mais le tout restait mystérieux, et potins et ragots devaient venir troubler la vérité. Toujours est-il que certaines personnes auraient été emprisonnées à la libération. Il arrivait que Parisiens et Caennais viennent faire leurs courses entre deux trains pour la capitale et venaient se ravitailler surtout en lait, crème, beurre. Selon les contemporains, certains passaient même commande par courrier. Je conclurai donc par la petite phrase d'un des témoins : « pour les riches, il y avait à manger »

Ainsi le problème du ravitaillement a été vécu différemment pendant la seconde guerre mondiale. Marché noir et réquisition accentuaient les difficultés pour les personnes les plus modestes. Cependant la solidarité de voisinage, parfois familiale a permis de ne pas avoir trop faim avant les journées noires de Juillet et Août 1944 où il n'y avait plus rien à manger. Mais la vie était difficile tout de même car au manque de vivres, il fallait ajouter le manque de bras pour les différents travaux.

### **Les diverses réquisitions de main d'oeuvre**

Comme partout ailleurs, les hommes en âge de combattre ont été appelés sous les drapeaux en septembre 1939. Certains ont été faits prisonniers et sont restés en Allemagne pendant cinq ans, jusqu'à la chute d'Hitler. A Montpinçon, ils en seraient tous revenus si l'on s'en réfère à un témoignage recueilli. Les témoins et les sources consultées ne signalent pas de disparus en captivité, si ce n'est un commis d'une des fermes de Montpinçon mort au combat. Cependant l'absence des hommes a perturbé la vie rurale et les hommes restés au pays allaient aider les voisins, une fois leur travail terminé. A ces quelques absence de

longue durée il faut aussi ajouter les divers requis par l'occupant pour effectuer des tâches sur place.

L'une des principales tâches que l'on exigeait des hommes de L'Oudon a été, à partir de 1942, la garde des voies ferrées dans les communes voisines. Les actions de la résistance étant notamment dirigées vers les transferts de troupes, de matériel et de vivres à destination ou en provenance de l'Allemagne. La commune se situe non loin de Saint Pierre sur Dives, les premières missions furent la garde de la voie jusqu'à Jort, sur la ligne Caen-Alençon. Ensuite les hommes de L'Oudon durent garder les voies entre le chef lieu de canton et Mezeridon, gare stratégique située sur la ligne Cherbourg-Paris-Maastricht et important centre de tri. Les consignes étaient données sur l'avis que recevait les personnes concernées (voir annexes), et qui émanait de la mairie du domicile. Les hommes auraient été postés tous les vingt mètres pour certains, d'autres auraient eu mission d'effectuer des rondes de 600 mètres environ sur les voies. Un français, payé par les Allemands, devait les surveiller. Malgré tout, la garde semble avoir été assez lâche. Les casse-croûtes étaient copieux et arrosés, la surveillance des gardes par des soldats allemands ou des responsables n'étant pas permanente. Toujours est-il que les nuits de garde, en pleine hiver surtout restaient difficiles. Il ne fallait surtout pas se faire prendre en défaut de surveillance : le paragraphe 11 du *Verordnungsblatt des Militärbefehlshaber in Frankreich* du 2 janvier 1943 (retrouvé dans les archives de Garnetot) prévoit que « quiconque n'aura pas ou aura mal rempli les obligations de surveillance qui lui sont confiées par le Militärbefehlshaber in Frankreich ou par toute autorité habilitée à cet effet sera puni de la peine de mort ». Cependant ce type de réquisition n'était pas le seul

Le second travail exigé était l'installation des très fameuses « asperges de Rommel » dans le cadre du vaste plan d'aménagement du mur de l'Atlantique. Pour cela, chaque jour la *kommandantur* réquisitionnait hommes, pelles et pioches. Par groupe d'une vingtaine, selon un témoignage, ils se rendaient dans les champs de la commune de Sainte Marie aux Anglais pour creuser des trous dans des champs où selon ce témoin un avion n'aurait pu atterrir en temps normal. Toujours est-il que l'ardeur à la tâche fut peu élevée. Selon ce témoin, les soldats les gardant, voyant à quelle vitesse avançait les travaux, prirent sous l'oeil amusé des requis, pelles et pioches par peur de leurs supérieurs. Le soir les requis recevaient une indemnité, quand la tâche avait été accomplie correctement. De plus on demandait quelques fois aux habitants de faire des courses : ainsi le commis d'une ferme de Montpinçon dut aller porter des munitions à Orbec, il n'en revint pas.

Enfin l'installation des rampes de missiles V 1 a été source de nouvelles réquisitions. Elles étaient installées près du manoir du Houlbec sur la route allant du Billot à Saint Pierre sur Dives. On peut encore voir aujourd'hui les blockhaus. La route était donc interdite à tout passage et des personnes étaient réquisitionnées pour travailler sur les chantiers. Les habitants de Berville devaient garder la route en permanence et le maire devait organiser le roulement. La mission était de ne laisser passer que l'Occupant ou des personnes munies d'une autorisation. On peut supposer que les habitants d'Ecots se virent attribuer la même tâche.

Les réquisitions de main d'oeuvre furent donc importantes dans la commune. La population était alors exposée au danger, sur des lieux stratégiques où un bombardement allié ou une action de la résistance était toujours possible. Les missions, quant à elle, semblent avoir été exécutées mollement voire pas exécutées du tout. On peut sûrement parler dans ce cas de résistance passive à l'occupant. Quant aux départs pour aller travailler en Allemagne dans le cadre de

la relève ou du STO, les témoins interrogés n'en ont aucun souvenir et les sources sont muettes.

### **Collaboration et résistance**

Il est très difficile de savoir si il y a eu des actes de collaboration ou de résistance dans l'actuelle commune de L'Oudon pendant la seconde guerre mondiale. De même l'opinion des gens est très difficile à connaître. A travers les témoignages recueillis et quelques sources, on peut tout de même énoncer quelques faits.

La position des gens de la commune vis à vis du régime de Vichy est impossible à connaître. On peut penser qu'elle n'a guère différé de celle du reste de la population française : Un des témoins interrogés m'a déclaré qu'à l'époque « Le maréchal Pétain et le Général De Gaulle, c'étaient des dieux ». La population était probablement conservatrice mais cependant peu intéressée par la politique. Elle a, sans doute, adhéré à l'image du Maréchal sauveur de la patrie. Cependant une frange de l'opinion est probablement restée républicaine. En revanche « l'homme au chapeau noir », Laval et la collaboration avec l'occupant auraient été très impopulaires. Quant à l'adhésion à la Révolution Nationale, elle est plus qu'hypothétique, les témoins ne se souviennent pas de syndicats agricoles dans les communes et une trace seulement de l'un d'eux, dans les archives de Têtes, a été retrouvée : sur dix-sept exploitants agricoles quatorze y ont adhéré. C'est la seule mention trouvée, elle figure dans le Bulletin récapitulatif des déclarations agricoles de l'année 1943. En matière de répression, la Gestapo a du faire son apparition quelques fois. A Montviette, commune voisine de l'Oudon, la Gestapo arrêta un jeune résistant du pays qui avait envoyé un message par un pigeon voyageur et qui l'avait signé. De même des partisans de la collaboration avec l'Allemagne, il y en aurait eu.

L'hostilité à l'égard de l'Occupant est nettement plus claire : elle a été dans quelques cas source d'une résistance passive indéniable. Elle semble surtout s'être traduite par le refus de livrer les réquisitions alimentaires, d'effectuer les tâches demandées. De même la relation du personnel de la *Kommandantur* avec les maires de certaines communes apparaissent avoir été relativement tendue, notamment à Saint Martin de Fresnay. On écoutait aussi la radio de Londres que se soit à l'épicerie du Billot ou dans un des greniers de Berville avec un poste à galène bricolé. Ecouter la BBC était relativement risqué mais à Berville, certaines personnes se regroupaient le soir pour écouter les nouvelles dans un grenier, la presse et notamment *Le Journal de Saint Pierre sur Dives* n'annonçant aucune nouvelle valable selon un contemporain. Ils semblent d'ailleurs avoir été peu lus.

Quant à la résistance active, nous ne pouvons nous baser que sur les témoignages. Un aviateur polonais se cachait « de longue date », en 1944, à Courville (Saint Martin de Fresnay). Un ingénieur-chimiste appartenant au deuxième bureau de L'Intelligent Service avait trouvé refuge à Ecots et en 1944 trois hommes furent tués dans l'herbage du « Beau Séjour » près de Montpinçon. Ils se seraient cachés dans un bâtiment du champ et auraient été tués par des grenades. Une certaine Augustine, servante dans une des fermes de Montpinçon, fut arrêtée en 1944 pour avoir coupé des câbles de communication et transférée à la prison de Caen : cette vieille femme, apparemment était assez portée sur la boisson appartenait-elle à un réseau de résistance ? Elle se constitua prisonnière sur la pression des habitants du village car les allemands menaçaient d'exécuter une quinzaine de personnes qu'ils avaient pris en otage dans une des fermes.

Des tracts furent aussi trouvés, certains parachutés, d'autres comme un petit livre intitulé *Savoir pour prévoir, prévoir pour pouvoir* a été retrouvé dans les archives personnelles de gens vivant à Berville. Ce texte énonce des mesures de résistance passive et active à l'occupant. En ce qui concerne les gens du pays, un homme aurait fabriqué des fausses pièces d'identité pour des requis au STO. Il semble qu'ils aient surtout aidé certains résistants à se cacher. C'est ainsi que

Robert Martin s'évada dans les bois du Billot le 7 août 1944 après avoir été torturé par la Gestapo, il fut aidé par le facteur et le Maréchal-ferrant du village qui lui fournit vêtements et cachette sûre en attendant les alliés.

Ainsi la position des habitants de L'Oudon a été apparemment similaire à celle de la majorité des français. Rien ne permet d'en dire plus. Pourtant l'année 1944 allait les jeter dans la tourmente : les témoignages montrent que cette période fut la plus difficile et la plus douloureuse.

### **L'année 1944**

Le début de l'année 1944 fut marqué par une activité intense dans la région, les côtes normandes faisant partie de la zone d'un débarquement allié probable. Celui-ci eut lieu effectivement en Basse Normandie, l'opération Overlord débuta le 6 juin 1944. Commença alors une période très difficile pour les Bas-Normands dont les habitants de l'Oudon, même s'ils sont loin des côtes.

La nouvelle du débarquement fut connue quelques heures avant par certaines personnes de la commune qui entretenaient des relations plus ou moins nettes avec la Résistance. Dans la nuit du 5 au 6 juin les combats aériens sur la côte ne laissèrent aucun doute possible aux gens de Berville qui entendaient les bombardement mais qui surtout voyaient l'horizon illuminé. Dans la journée du 6 juin des témoins virent des parachutes tomber du ciel : selon un témoin il y aurait eu erreur de parachutage entre la vallée de la Dives et celle de l'Orne. Cependant c'est surtout des avions touchés par les batteries aériennes que tombèrent les parachutistes. Les batteries tiraient alors sur les parachutes qui s'enflammaient.

Dans les jours et les semaines qui suivent eurent lieu d'importants pilonnages par l'aviation alliée. Les avions allemands larguaient leurs réservoirs vides n'importe où, l'un d'entre eux tomba dans l'auge des animaux à quelques pas de la maison d'habitation d'une des fermes de Montpinçon. Une bombe qui

n'avait pas explosé fut retrouvée dans le fond de la cour d'une ferme de Notre Dame de Fresnay. D'importants bombardements sur Saint Pierre sur Dives au début du mois d'août atteignirent Lieury où la Croix-Rouge ne put sauver une fillette criblée d'éclats. Simultanément, les avions alliés entreprirent le « nettoyage » des batteries aériennes de Berville. A Saint Martin de Fresnay, le 9 août 1944, quatre personnes furent tuées par un avion canadien alors qu'elles étaient en train de faner dans un champ, il semble qu'il y ait eu une erreur de cible. Leur inhumation fut troublée par le mitraillage de l'église alors que des camions allemands passaient non loin de là.

La vie de la commune fut bouleversée à partir du 6 juin par l'arrivée de nombreux réfugiés. Environ deux cents personnes furent accueillies à Saint Martin de Fresnay venant de la côte (Frénoville). D'autres venant de Moulton, d'Argence ou de Troarn trouvèrent refuge à Montpinçon. Berville reçut aussi des réfugiés dont beaucoup de Saint Pierre sur Dives : certains commerçants travaillaient dans la journée et remontaient le soir pour dormir à l'abri. L'école devint le centre de secours de la Croix-Rouge, la ferme Fouques accueillit l'hôpital où les quatre médecins de Saint Pierre sur Dives tenaient une permanence jour et nuit et la ferme Hunou reçut l'hospice. La commune reçut au moins trois cent cinquante personnes.

La solidarité et la débrouillardise furent alors les règles d'organisation de la vie communale. Les lits de l'internat de l'école privée de Saint Pierre furent montés à Berville par exemple. A Saint Martin on organisa l'abattage des bêtes et la distribution de viande pendant que d'autres construisirent des abris. Mais les relations avec l'Occupant se tendaient au fur et à mesure que le front se rapprochait. Les femmes de Saint Martin de Fresnay, de Berville et d'Ecots furent réquisitionnées pour laver le linge allemand arrivant du front alors que les Allemands ordonnaient à la couturière de Montpinçon de leur faire des vestes : elle arrivait à en faire une par jour. Quant à la nourriture elle se fit de plus en plus rare et l'électricité fut coupée en juillet.

Les derniers jours furent terribles. Alors que la bataille de la poche de Falaise s'achevait, les alliés libérèrent la région de Saint Pierre sur Dives. Des hommes usés et fous furieux se cachèrent dans des trous creusés à flanc de la colline de Montpinçon et tiraient sur tout ce qui bougeait : un homme fut tué sur le coup sur le seuil de sa porte. Saint Pierre fut libéré le 16 août 1944 alors que les soldats échappant à la poche de Falaise se repliaient et passaient par la route d'Ammeville. A Saint Martin de Fresnay des soldats s'installèrent avec dix-huit blindés et occupèrent l'école.

La libération de Berville eut lieu dans des conditions assez mystérieuses : alors que l'évacuation de la commune était prévue pour le lendemain, le 17 août, les cloches sonnèrent dans la nuit et le matin plus un Allemand ne se trouvait dans les parages. Quatre soldats canadiens furent retrouvés morts au bord d'un chemin et personne ne sut qui avait sonné. Les alliés, des Canadiens, suivirent la route allant de Saint Pierre sur Dives au Billot. Ils traversèrent Ecots et parvinrent à St Martin où le premier char sauta sur une des trois mines anti-char placées dans le carrefour. Un jeune Allemand de dix sept ans, apparemment complètement fanatisé, résista seul et fut abattu. A Montpinçon, des hommes épuisés se rendirent sans combattre alors que d'autres fuyaient, excédés, brisant la vitrine de la boulangerie du Billot et saccageant le magasin. Les autres communes dont Notre Dame de Fresnay furent libérées sans trop de dommages semble-t-il.

La fin de l'épreuve fut marquée par la joie mais aussi la douleur. Les alliés arrivèrent avec nourriture et cigarettes et étaient accueillies avec un verre de cidre : dans une des fermes de Notre Dame de Fresnay, un canadien entra et trouva de nombreuses personnes attablées qui lui offrirent un verre. Il déclara alors qu'il n'était pas seul, la maison était cernée par des soldats en joue. Quant au curé de Saint Martin de Fresnay, un des jours suivants, lors de la messe, il se plaignit dans son sermon de pouvoir voir au premier rang des « cuisses

internationales ». Outre ces anecdotes la libération a été un véritable soulagement.

### **Conclusion**

La vie quotidienne dans la commune de L'Oudon n'a pas été facile durant l'occupation. Malgré des événements, souvent anecdotiques faisant partie de l'histoire communale, il semble que les habitants n'aient pas eu une existence différente de la plupart des Français. Il est même fort probable que les conditions de vie ont été meilleures que dans des villes de taille importante comme Lisieux ou Caen. En effet, même si cela dépendait des milieux, le fait de vivre à la campagne a permis aux gens de ne pas avoir faim et d'être relativement protégés des dangers d'une occupation militaire pourtant assez dense. Les réquisitions de mains d'oeuvre, en revanche, étaient assez lourdes. Quant à la Résistance, elle n'a probablement pas été plus élevée que la moyenne nationale. Les proportions semblent être les mêmes pour la collaboration. Le débarquement du 6 juin et les opérations militaires qui ont suivies n'ont pas épargné la commune qui était dès lors sur le théâtre des opérations, en première ligne. La population en a souffert et quelques civils y ont laissé leurs vies. A ce titre, la commune a évolué individuellement pendant ces quelques mois, isolée complètement de l'extérieur.

Les traces laissées par le conflit sont assez importantes malgré leur disparition progressive : impacts d'obus, blockhaus marquent encore le paysage à certains endroits. Les souvenirs restent aussi dans la mémoire des derniers contemporains qui se souviennent de petits détails surprenants. La seconde guerre mondiale a donc bien laissé son empreinte dans le pays.

Malheureusement les sources consultées et les témoignages recueillis ne permettent de ne dresser qu'une esquisse du quotidien des habitants de L'Oudon. Il est probable qu'il y ait d'autres documents disponibles pour certaines communes comme Grandmesnil et que l'on puisse retrouver d'autres

témoignages pour la période même si les témoins disparaissent les uns après les autres. Il y aurait donc possibilité d'approfondir largement cette recherche

Stéphanie Bricon

#### Bibliographie :

- ♦ R O Paxton *La France de Vichy 1940-1944* Coll. Point, Seuil.
- ♦ Coll. *La Normandie de 1900 à nos jours* Privat.
- ♦ J Quellien *La Normandie au coeur de la guerre* Ouest-France.
- ♦ Ouest France 1944, *l'été de la liberté* hors série, Avril 1994.
- ♦ Histoire et Traditions Populaires Le Billot *La seconde guerre mondiale dans le canton de Saint Pierre sur Dives* Bulletin trimestriel
- ♦ n°6 juin 1984.
- ♦ J.Denis *Un tract de 1944* H.T.P Le Bi llot n°52, décembre 1995.

# Les premières troupes Américaines ont débarqué en Europe

**E**N 1917 le premier soldat américain débarqua en France. Avant la fin de 1918 le corps expéditionnaire américain en France comptait plus de deux millions d'hommes. Aujourd'hui nous venons de célébrer l'arrivée en Europe du premier contingent des armées de Roosevelt. Bien d'autres le suivront.

Ce n'est pas la seule défense de la Grande Bretagne qui exige l'augmentation continue des armées alliées qui, déjà depuis longtemps, revêtent un tout autre caractère que celui d'une armée simplement défensive.

Comme l'a dit le Ministre de l'Air britannique dans son discours d'accueil aux troupes américaines, "Ces soldats viennent se joindre à nous non seulement pour repousser tout assaut contre la forteresse britannique, mais aussi, à coup sûr, pour s'élancer avec nous vers le territoire ennemi et pour libérer les peuples opprimés d'Europe."

Il a déjà été annoncé que des escadrilles américaines prendront part avec celles de la R.A.F. et des autres alliés au bombardement du Reich et aux opérations contre l'ennemi en pays occupés.

Un message spécial au peuple français récemment diffusé au nom du peuple des Etats-Unis déclare :

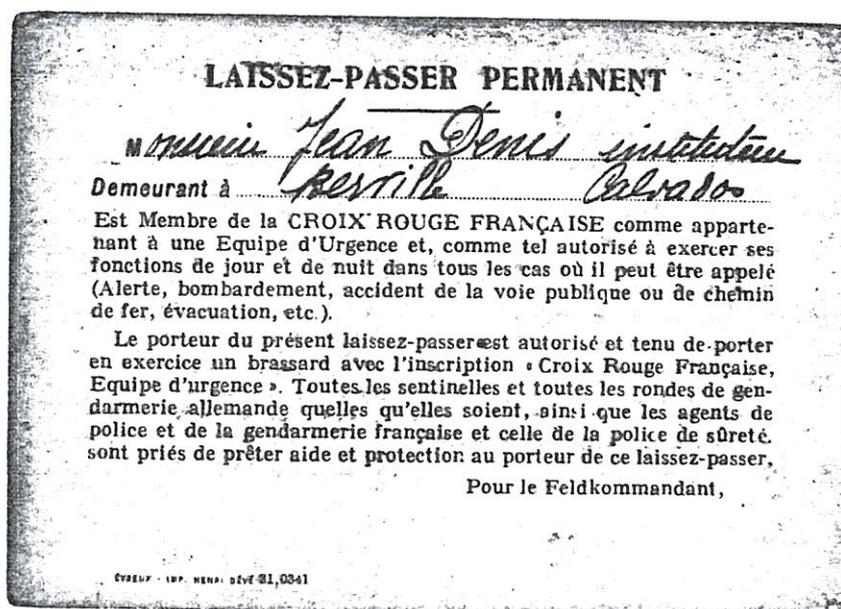
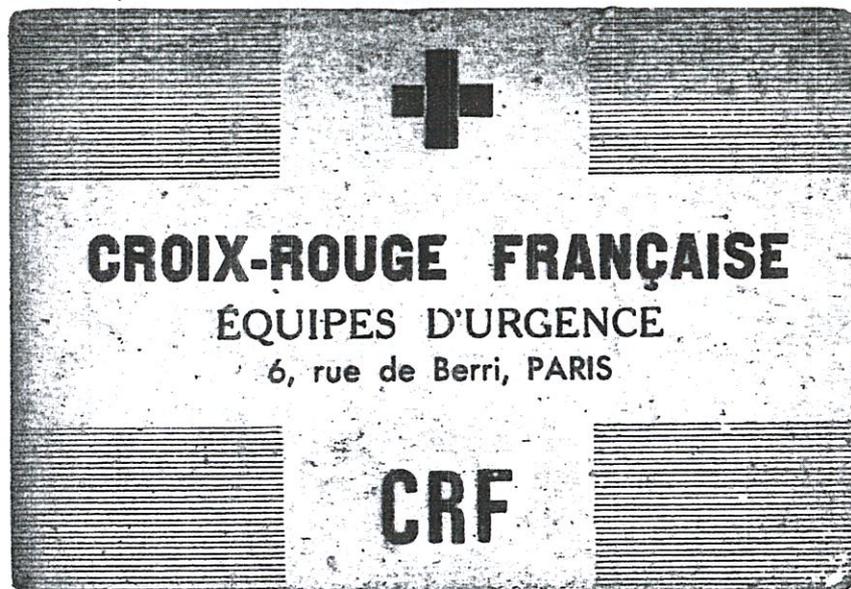
"Aujourd'hui nous sommes de nouveau vos alliés. Nous en sommes fiers . . . Nous allons gagner la guerre. Nous la gagnerons après beaucoup d'efforts et de souffrances. Mais notre victoire sera, comme l'a dit notre Président, 'dirigée non seulement contre le mal immédiat, mais aussi vers le bien à venir.' Nous gagnerons la guerre, et nous gagnerons aussi la paix. Gardez donc bon courage : quand viendra notre victoire, vous serez du côté des vainqueurs."

En 1917 les Allemands ont prétendu que l'aide américaine arrivait trop tard. Cette fois-ci encore, ils veulent à tout prix faire croire aux peuples d'Europe — conquis mais indomptés — que l'intervention de l'Amérique ne peut rien changer à leur victoire . . . victoire qu'ils annoncent déjà comme "finale" depuis juin 1940.



**DISTRIBUÉ PAR VOS AMIS DE LA R.A.F.**

F 11



## Les feux de la Saint-Jean

Depuis plusieurs années, le Comité des Fêtes de L'Oudon organise un Feu de la Saint-Jean, dernière manifestation de la "Fête du Billot" qui réunit un Concours agricole, une présentation de matériel, des démonstrations de battage et de fanage et une "Foire à tout".

En feuilletant un dossier sur la commune de Manerbe appartenant au fonds Deville, archives de la Société historique de Lisieux, nous avons découvert ce texte qui essaie d'apporter une explication sur l'origine de cette ancienne coutume. Malheureusement, nous n'avons aucun renseignement sur l'auteur de ce texte et sur son destinataire.

Princesse,

Vous me demandiez la veille de la saint Jean, si je connaissais l'origine du feu de la Saint-Jean. Depuis ce jour j'ai fait quelques recherches et voici ce que j'ai trouvé dans "Histoire de Paris par Dulaure, tome III, page 177, édition de 1852. Je copie textuellement.

"Chaque année, la veille de la fête de Saint Jean, les magistrats de la ville faisaient entasser, sur la place de Grève, des fagots auxquels le roi accompagné d'une partie de sa Cour venait, s'il se trouvait à Paris, solennellement mettre le feu. Le plus ancien témoignage de la participation des rois à cette cérémonie remonte à l'an 1471. Louis XI, en cette année, vint satisfaire à cet usage, à l'imitation, sans doute, de ses prédécesseurs. Presque tous les rois, dans la suite, suivirent cet exemple. Henri IV et Louis XIII y manquèrent rarement; Louis XIV ne s'y trouva qu'une seule fois, en 1648.

Cette cérémonie nommée "Feu de la Saint-Jean" se célébrait avec beaucoup de pompe et de dépense. Voici quelques détails sur celle qui eut lieu en 1573.

Au milieu de la place de Grève, était planté un arbre de 60 pieds de hauteur, hérissé de traverses de bois auxquelles on attachait 500 bourrées (1), deux cents cotrets (2). Au pied étaient entassés 10 voies de gros bois (3) et beaucoup de paille. On y plaça un tonneau, une roue dont j'ignore l'usage. On dépensa 44 livres pour des bouquets, des couronnes et des guirlandes de roses. On employa beaucoup de cordes,

des feux d'artifice composés de lances à feu, pétards, fusées, des pièces d'artillerie, boîtes et arquebuses à croc, etc...

Cent archers, cent arbalétriers, cent arquebusiers y assistaient pour contenir le peuple. On attachait à l'arbre un panier qui contenait deux douzaines de chats et même un renard, animaux destinés à être brûlés vifs, "*Pour faire plaisir à sa Majesté*", porte le compte d'où je tire ces détails. Voici l'article concernant ces animaux: "A Lucas Pommereux, l'un des commissaires des quais de la ville, cent sous parisis, pour avoir fourni durant trois années, tous les chats qu'il fallait au dit feu, comme de coutume, même pour avoir fourni, il y a un an, où le roi assista, un renard pour donner plaisir à sa Majesté, et pour avoir fourni un grand sac de toile, où étaient les dits chats."

Quelle barbarie ! et on nous cite, à présent ces anciens temps comme l'âge d'or. Quelle différence entre ces amusements royaux et les magnifiques fêtes qui viennent de se dérouler à Londres où un roi ne craint pas de donner la main à un parvenu, par son talent il est vrai, à un simple Président de la République. Autre temps, autres mœurs, Dieu merci. Après cette digression, je reprends la suite du récit de Dulaure.

Les joueurs d'instrument, notamment ceux que l'on qualifiait de la Grande bande, sept trompettes sonnantes, accrurent le bruit de la solennité. Les magistrats de la ville, Prévôt des marchands, échevins, armés de torches de cire jaune, s'avancèrent vers l'arbre entouré de bûches et fagots, présentèrent au roi une torche de cire blanche, garnie de deux poignées de velours rouge et sa Majesté, armé de cette torche, vint gravement allumer le feu.

Le bois et les chats consumés, le roi monta à l'Hôtel de Ville, où il trouva une collation composée de dragées musquées, de plusieurs espèces de confitures sèches, de cornichons, de quatre grandes tartes, de massepains où l'on voyait des armoiries royales de sucre et dorées, deux livres et demie de sucre fin pour mettre sur les crèmes et fruits, etc...

Le résultat de tant d'apprêts, de fanfares et de magnificence, n'était que de la fumée, des cendres et des tisons que les Parisiens enlevaient et plaçaient dans leurs maisons, persuadés qu'ils portaient bonheur.

Louis XIV n'ayant assisté qu'une fois à cette cérémonie, Louis XV n'y ayant jamais paru, elle perdit de sa splendeur, et, dans la suite, elle devint très simple. Le Prévôt des marchands, les échevins et leur suite allaient, sans savoir pourquoi, mettre le feu à un amas de fagots et se retiraient après cet exploit. Cet usage s'est continué jusqu'à la Révolution.

Nul ne se doutait que cette cérémonie, en usage à la même époque dans plusieurs autres lieux remontait aux temps les plus reculés et qu'elle était un reste de la Fête solsticienne du soleil dans sa plus grande exaltation, mais je ne vois dans ce récit rien qui fasse mention que le clergé de Paris faisait partie de la cérémonie ainsi que cela se pratique à Manerbe. Mais il se pourrait que cette citation est plutôt tirée d'un compte administratif que d'un compte-rendu de la fête et qu'on se sera occupé de la présence du roi et oublié le rôle du clergé. Cependant je me rappelle avoir lu quelque part, je ne sais plus de quel auteur, que le clergé venait bénir le feu de la Saint-Jean.

D'ailleurs il est avéré et prouvé que le christianisme, en renversant le paganisme, n'a pu changer du jour au lendemain des habitudes et des croyances séculaires. Les missionnaires chrétiens ont commencé par s'approprier les temples où le peuple avait l'habitude de s'assembler, en changeant le culte, en conservant quelques pratiques de l'ancienne religion et en les christianisant pour attirer les nouveaux convertis dont la conviction n'était pas très assurée et qui gardait toujours quelque chose de leurs premières croyances, par exemple l'eau bénite qui n'est, en réalité, que l'eau lustrale, et une foule d'autres qu'on ne trouve pas dans l'Evangile.

Il se pourrait que la fête du Solstice fût en honneur dans les Gaules où le culte de Mithra ou du soleil avait nombre de monuments dont plusieurs sont au musée du Louvre; et que le clergé en voyant la force de l'habitude résister aux prédications ait voulu lui enlever son origine païenne, en venant bénir ce feu.

Cette cérémonie remonte, à Manerbe, au moins à la fondation de la Charité en 1513, mais il est probable que cette usage existait auparavant.

Voilà, Princesse, tous les renseignements que j'ai pu recueillir sur cette procession.

**Notes:**

(1) - **bourrée**: fagot de menus branchages d'un volume à peu près déterminé. Dans notre région, les bourrées avaient généralement 2 mètres de long et les branches étaient liées par un "hard", lien végétal de coudrier ou d'osier.

(2) - **cotret**: petit fagot de menus bois. Dans la forêt de Saint-Gatien-des-Bois, les cotrets mesuraient 50 centimètres.

(3) - **Voie de bois**: on appelle communément *voie* une mesure de volume de l'ancien système employée pour mesurer le bois de chauffage et le charbon. La voie de bois vaut 56 pieds cubes ou 1,9195 stères; deux voies font une corde



## Petite chronique judiciaire années 1854-1855

### Journal Le Normand

7 février 1854 - vol de 2 tourtes

Le nommé Pierre Edouard, âgé de 44 ans, journalier né à Heurtevent, demeurant à Garnetot déclaré coupable du vol de deux tourtes au préjudice d'un sieur Leboucher a été condamné à 3 mois d'emprisonnement.

13 mai 1854 - ah ! les sales gosses !

Pendant plusieurs soirées de cette semaine, la tranquillité d'un quartier ordinairement fort calme, la rue de la Barre, a été troublée par des bandes de gamins appartenant aux trois paroisses de la ville de Lisieux qui se réunissaient aux abords du pont de Saint-Désir, vers la fin du jour et se livraient entre eux des combats à coups de pierres et de bâtons. Les enfants de Saint-Pierre figuraient les alliés français et anglais, ceux de Saint-Jacques les Turcs et ceux de Saint-Désir les Russes. La police plus habile que les diplomates de Vienne a mis fin à ces batailles qui menaçaient de devenir acharnées.

20 mai 1854 - Vol dans une église

Dans la nuit de jeudi à vendredi, des voleurs se sont introduits à l'aide d'effraction dans l'église de Saint-Julien-le-Faucon et ont volé les vases sacrés et autres objets dont le signalement suit:

1° - Une chasuble, une étole, un manipule, le tout en drap d'or

2° - Une autre chasuble et un manipule de soie blanche brodée

3° - Deux flambeaux d'acolytes et deux chandeliers, le tout en cuivre argenté

4° - Une Pale brodée sur velours brun et une nappe d'Autel brodée à la main

5° - Un calice en argent massif

6° - Un Saint Ciboire également en argent (les saintes hosties ont été laissées sur un corporal.

7° - Une lampe d'église en cuivre argenté

8° - Un ostensor

Tout individu trouvé détenteur de ces objets devra être arrêté et conduit devant Monsieur le Procureur Impérial de Lisieux.

Nous apprenons que des tentatives de vol ont eu lieu, sans succès, contre les églises de Glos et de Courtonne-la-Meurdrac.

27 mai 1854

Dans notre dernier numéro, nous annonçons le vol sacrilège commis par effraction dans l'église de Saint-Julien-le-Faucon. Heureusement nous pouvons annoncer, aujourd'hui, que le principal auteur et la recéleuse sont découverts et arrêtés et que tous les objets ont été retrouvés mais dans un triste état de profanation. A la première nouvelle du crime commis, Monsieur le commissaire de police Gueynard qui chaque jour apporte une nouvelle preuve de capacité et d'activité incessante, dirigea ses recherches avec habileté.

5 août 1854. Incorrigible !

Le mardi 8, comparaitront devant le jury de la Cour d'Assise du Calvados, les auteurs de vases sacrés et d'ornements d'église commis dans l'église de Saint-Julien-le-Faucon dans la nuit du 18 au 19 mai, et dont nous avons dans le temps entretenu nos lecteurs.

Une circonstance assez curieuse a signalé, le 26 juillet, la translation de ces accusés dans la maison de la Maison de Justice de Caen. Placés sur une charrette, avec le sac qui contenait les objets volés saisis à leur domicile, ils ne purent résister à la tentation de s'emparer de nouveau d'un de ces objets et, malgré la présence des gendarmes, l'un de ces malfaiteurs parvint à extraire du sac, un ciboire en argent qui fut, non sans surprise, trouvé sur lui à son entrée dans la prison de Caen.

17 juin 1854

Par jugement du Tribunal de police correctionnelle séant à Lisieux en date du 30 mai 1854, le nommé Jean-Louis, âgé de 44 ans, profession de boulanger, né à Hyéville, domicilié à Saint-Julien-le-Faucon, déclaré coupable de tromperie sur le poids du pain, a été condamné à la peine de 8 jours d'emprisonnement, 50 F d'amende, confiscation du pain, mention du jugement par extrait dans les journaux de cette ville, Le Normand et le Lexovien, 10 affiches et dépens.

7 avril 1855

Nicolas, âgé de 51 ans, cultivateur, demeurant à Saint-Martin-du-Mesnil-Oury a été condamné à 5 F d'amende pour usage d'un timbre-poste ayant déjà servi à l'affranchissement d'une lettre.

14 juillet 1855

Le nommé Jean-Baptiste, âgé de 12 ans, mendiant, demeurant à Cheffreville, déclaré coupable de vols, a été acquitté comme ayant agi sans discernement et renvoyé dans une Maison de Correction jusqu'à l'accomplissement de sa 20<sup>e</sup> année.

21 juillet 1855

Le 11 juillet, un incendie a éclaté en la commune de Castillon au domicile du sieur Jeanne (Constant). Un bâtiment couvert en chaume, composé de cuisine, grange, étable et cellier, a été la proie des flammes. La perte est évaluée à 1150 F. Cet incendie a pour auteurs deux enfants jouant avec des allumettes chimiques.

31 juillet 1855

François, âgé de 28 ans, boucher, demeurant à Sainte-Marguerite-de-Viette, a été condamné à 25 F d'amende et aux dépens pour détention, sans motif légitime, d'un poids d'1 kilogramme perdant 73 grammes.



Grande Fête Patronale  
de Saint-Ouen  
A Livarot

les dimanches 26 août et 2 septembre 1855

Programme  
Journée du 26 août

A dix heures du matin, le président et la commission de la fête se rendront à l'église, musique en tête. A leur départ et à leur retour, des salves seront tirées.

Immédiatement après la messe, les jeux et exercices suivants seront offerts:

1° - Course en sac sur l'emplacement de l'ancienne boucherie

2) - Joute aux canards

3° - Le tourniquet

4° - L'exercice de la Galetière

5° - Le tir au gigot

6° - Le baptême du Tropicque

7° - Le menuisier et le charbonnier sur un mât de Beaupré

8° - Ascension du mât de Cocagne

9° - Le tir à la cible. Le prix à décerner étant un objet d'art d'une grande valeur, on ne sera admis à y concourir qu'après avoir souscrit à la fête. Les souscriptions seront reçues jusqu'au 26 à deux heures.

10° - Course au clocher

Des prix seront accordés aux vainqueurs pour chacun de ces exercices pendant lesquels un corps de musique tout entier exécutera plusieurs morceaux.

Le soir à 6 heures ouverture, à grand orchestre, d'un bal d'une magnificence sans égale.

A 9 heures un Brillant Feu d'Artifice, dans lequel figurera entre autres pièces, le Bombardement de Sébastopol, sera tiré sur place.

Toutes les maisons du bourg seront illuminées et les édifices publics décorés avec le plus grand luxe.

A 10 heures ouverture de la Fête de Nuit.

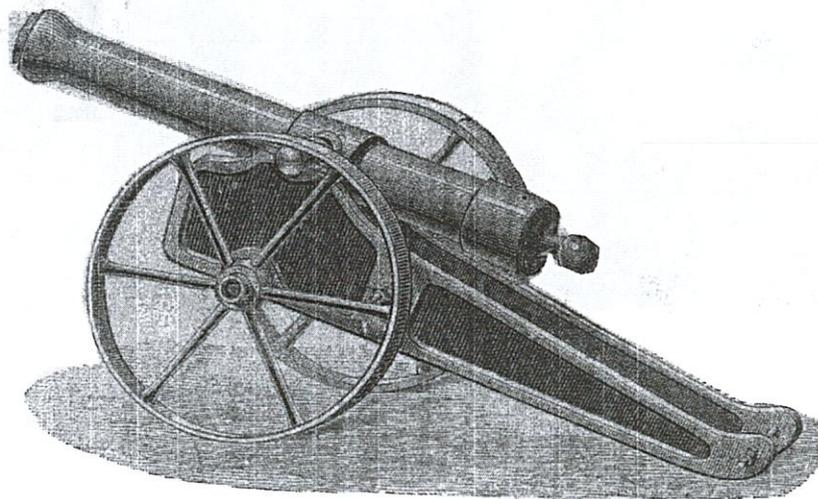
A Minuit Grande Tombola au bénéfice des pauvres. Les billets seront distribués à l'entrée du bal.

Dimanche 2 septembre

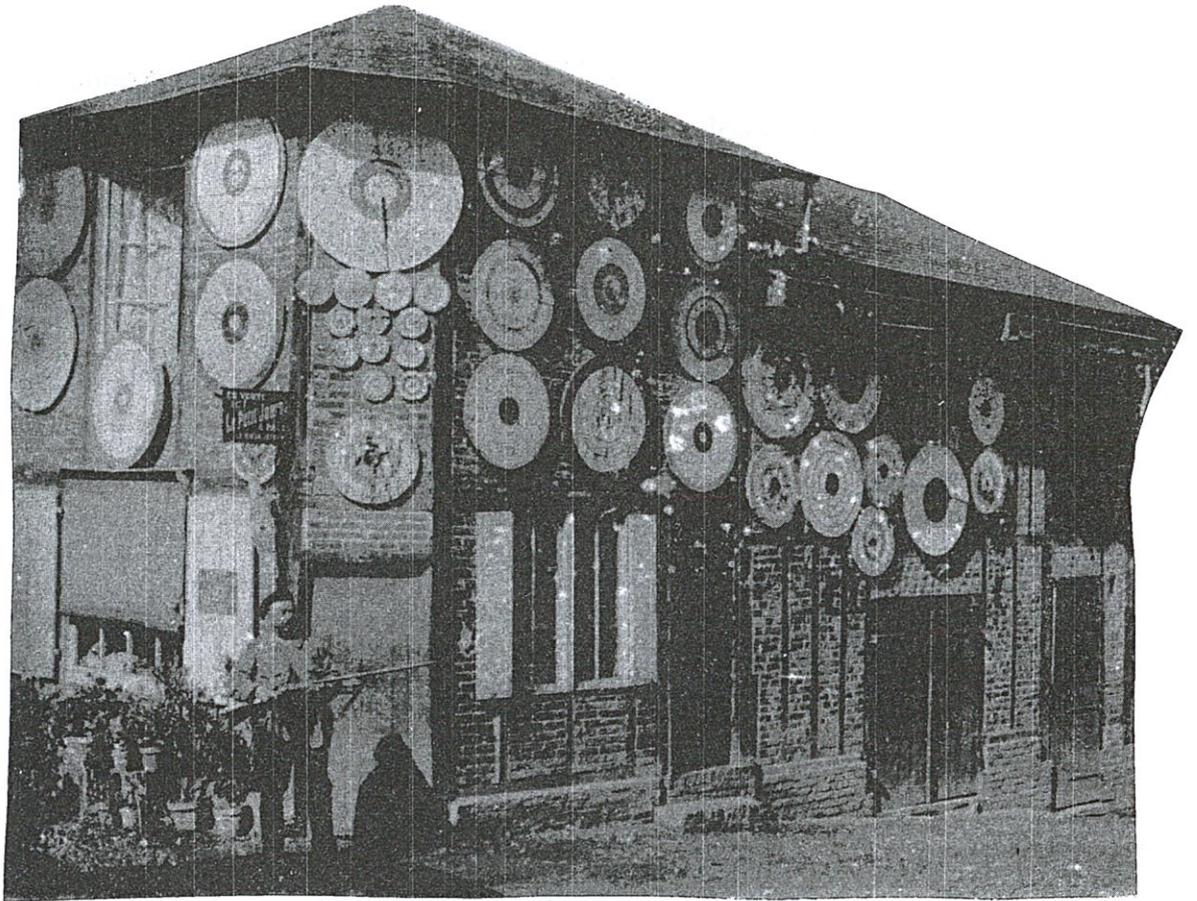
La fête commencera à midi précis. De nouveaux exercices seront ajoutés à ceux désignés plus haut. Le Bal commencera à 6 heures précises.

## Canons pour Fêtes

communes, châteaux, yachts, etc.



Ces canons sont en acier fondu de première qualité, les affûts et roues sont en fonte d'acier. Tous ces canons sont éprouvés au banc d'épreuve des armes de Saint-Etienne et marqués du poinçon gouvernemental près de la lumière; ils sont donc d'une solidité



Maison de Sainte-Marguerite-de-Viette, vers 1920, dont les façades sont couvertes de pavois gagnés lors des fêtes patronales

## COMMENTAIRE TOPONYMIQUE A POSTERIORI DE QUELQUES NOMS DE MANOIRS AUGERONS

Pour répondre aux interrogations métalinguistiques d'un certain nombre de lecteurs assidus de *HTP* ayant récemment participé à la "sortie manoirs", voici quelques brèves notes étymologiques.

**Bellou** [Cn de Livarot].

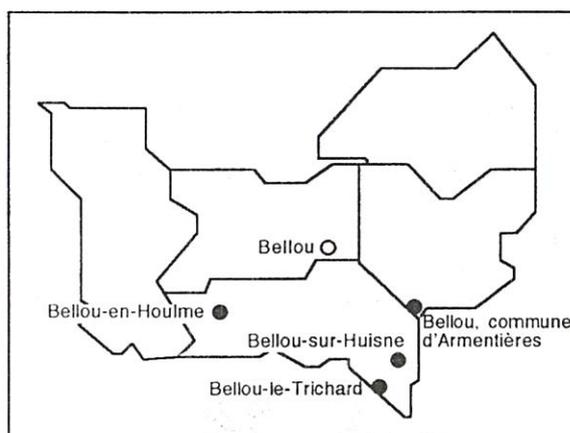
Formes anciennes : *Berlou* 1186 CPLX 54 n 2, *Warin de Berlou* 1186 SMC, *Ecclesia Beate Marie de Bellou* ~1350 PLX 261 D, *Bello* 1453 FVF, *Bellou* 1753/1785 p Cass., 1835 c CN, 1979 c IGN.

➡ **Le Bois de Bellou** : *Le Bois de Bellou* 1835 CN. — **la Bruyère de Bellou** : *La Bruyère de Bellou* 1835 CN. — **le Manoir de Bellou** : *Le manoir de Bellou* 1835 CN, *Le Manoir* 1883 f DTC, *manoir Bellou* 1982-86, *Le Manoir* 1988 PTT.

Le nom du manoir de Bellou, comme celui de la noble famille des de Bellou, est issu de celui de la commune du même nom. Il s'agit initialement d'un toponyme gaulois *\*Berulavu* > gallo-roman *\*BERLAVU*, "lieu où pousse le cresson", formé de l'appellatif gaulois *berula* "cresson" [Dottin 233] + suffixe gaulois *-avu* (ou *-avo*), qui semble avoir eu une fonction adjectivale, et a servi en toponymie à exprimer une caractéristique particulière, une qualité, etc. Il s'agit donc ici de l'équivalent des lieux-dits français du type *la Cressonnière*.

Notons par ailleurs que le gaulois *berula* est à l'origine du français *berle* ou cresson d'eau (*sium angustifolium*, *sium nodiflorum*), de l'ancien normand *besle* et du normand *bêlé* (Orne), *bêlé*, *beuille* (région du Havre), encore relevés au début du siècle 1. On en trouve des correspondants dans la plupart des autres langues celtiques : ancien irlandais *biror* > moyen irlandais *bilor* > irlandais *biolar*; gallois *berwr*; breton *beler*, "cresson". Ces mots sont issus du celtique commun *\*beruro-*, littéralement "végétation d'eau (ou de source)", composé du radical *\*ber-*, *\*bir-*, "eau, source; ruisseau" <sup>2</sup> (cf. ancien irlandais *bir*) et du suffixe collectif *-uro-* [cf. LEIA B-52].

**Bellou** est un type toponymique bien représenté, quoique restreint à la Normandie (trois autres NL dans l'Orne, et un dans l'Eure) :



Répartition du type BELLOU en Normandie (O = NL étudié)

<sup>1</sup> Charles Vétel, *Le Bréviaire des Normands*, Alençon, 1910, p. 124; Abbé C. Maze, *Étude sur le langage de la banlieue du Havre*, le Havre, 1903, p. 119.

<sup>2</sup> Élément attesté dans les NL irlandais *Birr* [comté d'Offaly] et de *Birra* [comté de Donegal] < irlandais *biorra*, "eau, cours d'eau", et en tant qu'adjectif "plein d'eau, marécageux".

## les Pavements [manoir à Lisieux].

Pas de formes anciennes disponibles (*les Pavements* 1867 SMN), mais cf. également *Le Pavement*, nom d'un hameau à Cordey [Cn de Falaise-N]. Il s'agit simplement de l'emploi de l'ancien et moyen français *pavement*, "pavé, pavage" ou "salle pavée" : référence à une section de route pavée<sup>3</sup>, ou à une caractéristique interne du manoir.

Le mot *pavement* est issu du latin *pavimentum*, "terre battue", puis "pavé, dallage"; dérivé nominal neutre en *-entum* du verbe *pavire*, "battre la terre pour l'aplanir; niveler" (refait en *°pavare* en latin populaire, d'où le français *paver*, quoique ce dernier puisse également représenter une dérivation régressive à partir de *pavement*). Le verbe latin *pavire* est vraisemblablement issu d'un thème verbal indo-européen *°pau-yo-*, forme suffixée en *-yo-* de la racine *°pau-*, variante de *°peu-*, "couper; frapper, battre, piétiner" (cf. latin *putare*, "émonder, élaguer", *pavere*, "avoir peur", initialement "être frappé (de terreur)", etc.



## la Quesse [manoir à Glos, Cn de Lisieux-E].

Pas de formes anciennes disponibles : *la Quesse* et *Manoir de la Quesse* 1979 IGN, *La Quaize*, *La Quesse* 1996 PTT. Mais il s'agit d'un NL de forme dialectale normande bien attesté par ailleurs :

**la Quaize** : *la Caisse* 1753/1785 é Cass., *la Quaize* 1835 CN, *La Quaize* 1883 h DTC, 1946 INSEE, *la Quaize* 1977 f IGN, *La Quaize* 1982-1986 PTT [Bretteville-sur-Dives, Cn de St-Pierre-sur-Dives, C].

**la Caisse** : *La Caisse* 1834 CN; *le pré de la caisse* 1834 CN [Vieux-Pont, Cn de St-Pierre-sur-Dives, C].

**les Quaises** : *les Quaises* 1824 CN [Crocry, Cn de Morteaux-Coulibœuf, C].

**la Quièze** : *Quièze* 1848 EM, *La Quèze* 1883 h DTC, *La Quièze* 1996 PTT [Le Tourneur, Cn du Bény-Bocage, C].

**la Quaize** : *La Queze* 1460 DTC, *La Quièze* 1883 h DTC, *La Quaize* 1996 h PTT [St-Martin-de-Blagny, Cn de Balleroy, C; château attesté au 18<sup>e</sup> s.].

**la Quièze** : *La Caisse* 1883 m<sup>in</sup> DTC, *la Quièze* 1978 IGN [Baynes > Ste-Marguerite-d'Elle, Cn de Balleroy, C; commune contiguë à la précédente : peut-être s'agit-il du même NL].

**la Caisse-Rogerie** : *La Caisse-Rogerie* 1883 h DTC [St-Martin-de-Blagny, Cn de Balleroy, C].

Nous avons affaire dans tous les cas à l'ancien normand *kiese*, *quieze*, *quaize*, variante assourdie *caisse*, etc., "maison, manoir" < latin *casa*, "maison, petite ferme". Cette forme dialectale correspond régulièrement à l'ancien français *chiese*, *chese*, "maison", d'où le type toponymique bien connu *Chaise-Dieu* [= latin *casa dei*], "maison de Dieu", nom fréquent de différentes maisons religieuses.

Le latin *casa* a initialement eu le sens de "hutte, cabane", puis "tente", "petite maison", etc.; c'est un mot populaire d'origine inconnue, peut-être emprunté à une langue pré-indo-européenne.



<sup>3</sup> Le manoir est situé au bord de la route d'Orbec, qui a pu être pavée à cet endroit. Cf. par exemple l'emploi de ce mot dans un passage du *Registre des Délibérations de Lisieux* de 1513 [D II f° 57 r°] : une section de la *rue au Chat* (actuelle rue au Char) ayant été *pavée aux despens de la commune*, le charretier *Pierres Forgant*, chargé d'évacuer les déblais, est payé 56 sols *pour le chariage des voidenges dudit pavement*.

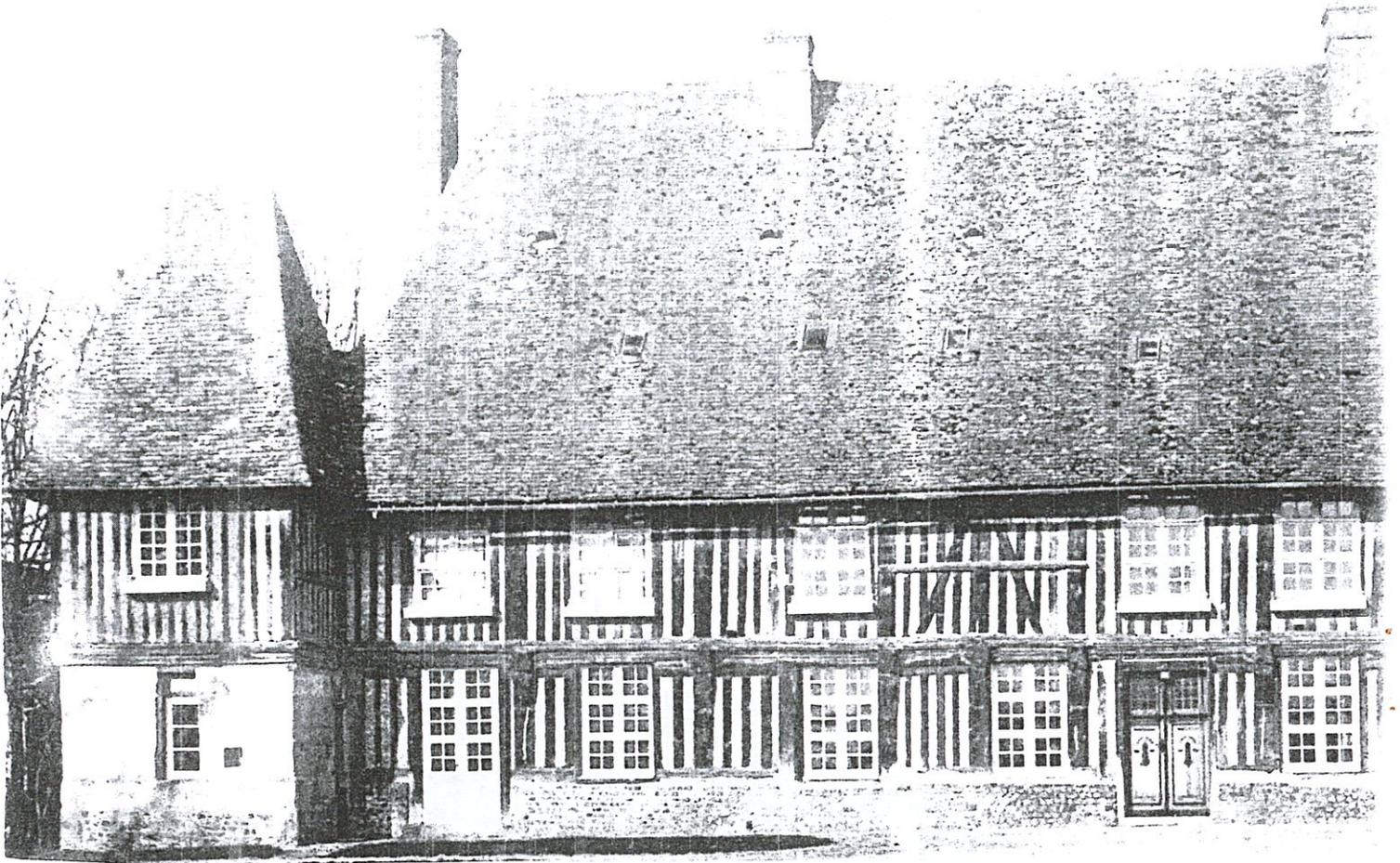
## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- ADC : Archives Départementales du Calvados.  
ARC : Archives Communales  
CN : Cadastre Napoléon, 1810-1835 [ADC, ARC].  
CPLX : Chartes citées in PLXLP.  
Cass : Carte de Cassini (1753/1785).  
Dottin : *La langue gauloise*, Paris, 1920  
DTC : Célestin Hippeau, *Dictionnaire Topographique du Département du Calvados*, Paris, 1883.  
EM : Cartes d'État-Major  
IGN : Cartes IGN (1 : 25 000).  
FVF : Fiefs de la Vicomté de Falaise [DTC].  
LEIA : Jules Vendryes, *Lexique Étymologique de l'Irlandais Ancien*, Dublin Institute for Advances Studies, Dublin, en fascicules à partir de 1959; réédition à partir de 1981, complétée par E. Bachellery et Pierre-Yves Lambert.  
PLXLP : Auguste Le Prévost, *Pouillés du diocèse de Lisieux* (14e-16e ss.), in MSAN XIII, 1844, pp. 1-100 [DTC].  
PTT : Annuaire Téléphonique des P & T, puis, par convention, de France Télécom.  
SMC : Arcisse de Caumont, *Statistique Monumentale du Calvados*, Caen, 1857-1874.

Dominique FOURNIER



Manoir de la Varinière - Tortisambert



le manoir de Bellou.

## "Sortie manoirs" du 22 juin 1997

Cette promenade-découverte de l'architecture du Pays d'Auge a rassemblé 152 adhérents de notre association. Si le soleil n'a pas daigné accompagner cette sortie, vent et pluies nous ont été épargnés, et, la bonne humeur, la compréhension, la discipline des participants, la gentillesse et l'accueil de nos hôtes, ainsi que la qualité du repas préparé par M. Jacky Rouillier, restaurant de la "Douce Escale" au Billot, ont permis la réussite de cette journée.

A l'exception du manoir de la Malherberie, à Saint-Georges-en-Auge, construit à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et que nous étudierons dans un prochain numéro de notre bulletin, tous les manoirs visités ont été construits entre les dernières années du XV<sup>e</sup> siècle et la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Nous avons donc pu constater un certain nombre d'analogies entre ces différentes constructions qui peuvent, à défaut d'une définition exhaustive, permettre quelques repères chronologiques. Sauf le manoir de la Varinière que Michel Cottin a qualifié d'exceptionnel, nous avons constaté:

- sur la façade principale de ces demeures, la présence d'un encorbellement, soutenu par les sommiers ou poutres supportant le plafond et constitué par la sablière haute du rez-de-chaussée, la sablière basse de l'étage et une entretoise ornée de rageurs, de dauphins ou d'animaux fabuleux.

- la présence d'une cheminée centrale à double foyer. Cette cheminée a parfois disparu mais des témoins de son existence sont encore visibles sur la façade.

- la rectitude des pans de bois. Les contreventements indispensables pour maintenir l'équerrage entre poteaux et sablières, formés d'une écharpe oblique étant placés à l'intérieur de l'édifice.

### **Le manoir de la Varinière à Tortisambert.**

Le manoir de La Varinière est situé sur la commune de Tortisambert. Comme son nom l'indique, il fut habité au XVI<sup>e</sup> siècle par une famille Varin. En 1696, le domaine appartient à Charles de Philippe. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, il est possédé par les de Corday qui le vendront à Luc Gaultier de Saint Basile. Après avoir servi d'Auberge de la Jeunesse, il a été acheté et restauré avec beaucoup de soin par M. et Mme Peltier.

Ce manoir a fait l'objet d'une étude par Michel Cottin que nous avons publiée en décembre 1994, n° 48, et dont voici un résumé.

Le logis fut construit en deux campagnes. A la première se rattachent les cinq premières travées et à la seconde la transformation de la cinquième travée et la réalisation des sixième et septième travées. La présence d'un puissant massif de cheminées simples, une par niveau, à l'extrémité de la travée 4, est particulièrement intéressante à souligner, car cette position caractérise un plan jamais étudié, selon Michel Cottin, de maison à étage à un seul "chauffe-pied".

Le rez-de-chaussée et l'étage sont réunis par un "faux encorbellement", différent de l'encorbellement par panneaux sur sommiers ou du traditionnel encorbellement à trois pièces décrit précédemment. Ici, une seule pièce horizontale reçoit les pans de bois du rez-de-chaussée, forme saillie et reçoit les tournisses de l'étage.

Les poteaux présentent des sculptures particulièrement intéressantes: un saint-Michel terrassant le dragon, une figure barbue, un rat (?), un masque grotesque, une louve. Toujours selon Michel Cottin, elles sont toutes d'une manière ou d'une autre à mettre en relation avec les anges musiciens sculptés sur le porche de l'église de Saint-Martin-du-Mesnil-Oury ou les sculptures ornant la grange du manoir du Coudray à Tortisambert et celles figurant sur les manoirs de la Plesse ou de Saint-Loup-de-Fribois.

Ce manoir a été construit dans les premières décennies du XVI<sup>e</sup> siècle, sans doute autour de 1520.

## **le manoir de Bellou.**

En avril 1853, Charles Vasseur faisait la description suivante du manoir de Bellou: (Archives Société historique de Lisieux)

" Le manoir appartient à M. de Mirville. C'est une grosse maison carrée flanquée à chaque angle d'une tourelle entourée de bâtiments épars.

La façade du sud-est est flanquée de deux tourelles ou plutôt deux pavillons carrés. Leurs bases sont en pierre de taille, le premier étage en bois avec des tuiles inclinées entre les colombages. L'arrangement de ces tuiles est combiné de manière à former une certaine variété de dessins qui ne sortent pas cependant des formes triangulaires.

Au centre l'étage supérieur forme un encorbellement d'une saillie considérable. Les sablières n'ont point de sculptures, elles n'ont pour tout ornement que des moulures d'un travail grossier. Cet étage a conservé ses fenêtres anciennes à double croix en bois.

Le pignon qui regarde l'orient est construit d'après le système général, base en pierre de marne, la partie supérieure en bois, il ne présente rien de vaillant.

La façade au nord est flanquée de deux tourelles circulaires. Celle qui garnit le pignon nord-est a son toit conique surmonté d'un fragment d'épi en terre vernissée. Cette tourelle aussi bien que sa correspondante, que la façade entière, suit l'ordonnance générale: bases en pierre de taille, partie supérieure en bois. Au centre de ce côté est une porte cintrée surmontée d'un fronton triangulaire; les fenêtres sont insignifiantes. Cette partie comme généralement toutes les bases en pierre paraissent être une reconstruction ou au moins une restauration qui remonterait seulement au XVII<sup>e</sup> siècle tandis que le reste remonte au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle peut-être à la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

Le pignon de l'ouest est mouvementé et par la saillie circulaire de la tourelle au nord et par la forte saillie du pavillon carré du midi dont le toit pyramidal se détache complètement du grand comble.

Au fond de ce pavillon était de ce côté un puits qui est maintenant bouché.

La façade principale, orientée nord-est, est entièrement à pans de bois sur soubassement de pierres et silex. Un encorbellement sépare l'étage du rez-de-chaussée.

On remarquera d'emblée la diversité des motifs des deux allèges: celle du rez-de-chaussée, rare en Pays d'Auge, forme un ruban continu de croisillons; celle de l'étage dessine un balcon en trompe-l'oeil, au canage compliqué à droite, et à la verticalité simplement ponctuée de croix de Saint-André, à gauche.

Tandis que la deuxième période de construction, à droite, a seulement enrichi les poteaux avec des chapiteaux aux motifs variés, la construction primitive possède en revanche un décor très soigné. De nombreux motifs, qui caractérisent la Renaissance en Pays d'Auge, sont sculptés sur chacun des bois de l'ossature: rageurs et feuillages sur les entretoises de l'encorbellement et sur les sablières du toit, rectangles en doucine et talon centrés de losange sur les poteaux de l'entrée. Les peintures récentes font maintenant ressortir le coup de ciseau original du sculpteur que les intempéries avaient quelque peu effacé.

Mais la principale originalité de cette façade est l'entre-colombage fait de briquettes vernissées du Pré d'Auge, de couleurs vertes et brunes, disposées en alternance, avec des thèmes extrêmement variés. Ce souci de polychromie est sans doute unique dans la région. Dans sa "Statistique Monumentale du Calvados", l'archéologue Arcisse de Caumont le décrit comme un rare spécimen des constructions domestiques du début du XVI<sup>e</sup> siècle.

Le pignon et la façade arrière, plus sobres, sont bâtis jusqu'à l'étage en échiquiers de pierres et de briques percé de quelques fenêtres étroites disposées irrégulièrement. Ce rez-de-chaussée est surmonté d'un colombage vertical, interrompu à la hauteur des fenêtres par une simple sablière et par des colombes en écharpe.

Les fenêtres sont toutes de tailles et de formes différentes: 2 sont avec des meneaux cruciformes sculptés et finement moulurés; celle du pignon, à montants chanfreinés, voisine avec une petite ouverture. On peut également observer, à l'extrémité de la construction, un grand croisillon qui marque l'ouverture sur d'anciennes latrines.



G. LE BRUN  
BELLOU 1991

comporte les 3 pièces de bois classiques: sablière haute du rez-de-chaussée, sablière basse d'étage et entre les deux, une entretoise moulurée dans la tête des sommiers.

2 - Allongement vers l'ouest d'une travée

3 - Construction du pavillon de bois 6,30 m x 9 m à l'Est

4 - Première extension du pavillon Est d'un peu plus d'un mètre.

5 - Physionomie actuelle du manoir entre 1560-1570.

- seconde extension du pavillon Est et ses lucarnes
- les deux tourelles de la façade nord et le mur de pierre les réunissant, le mur du pignon Ouest et enfin le pavillon Ouest.

En conclusion de son étude, Michel Cottin déclarait: "Il se confirme que ce manoir s'inscrit bien parmi les plus prestigieux monuments de l'important patrimoine du Pays d'Auge. La diversité des procédés de construction, des formes et des décors que l'on y rencontre, justifient l'intérêt esthétique qu'il a longtemps suscité mais aussi pour autant que nous puissions le déchiffrer, se révèle riche d'enseignement sur la longue utilisation d'une demeure en milieu rural."

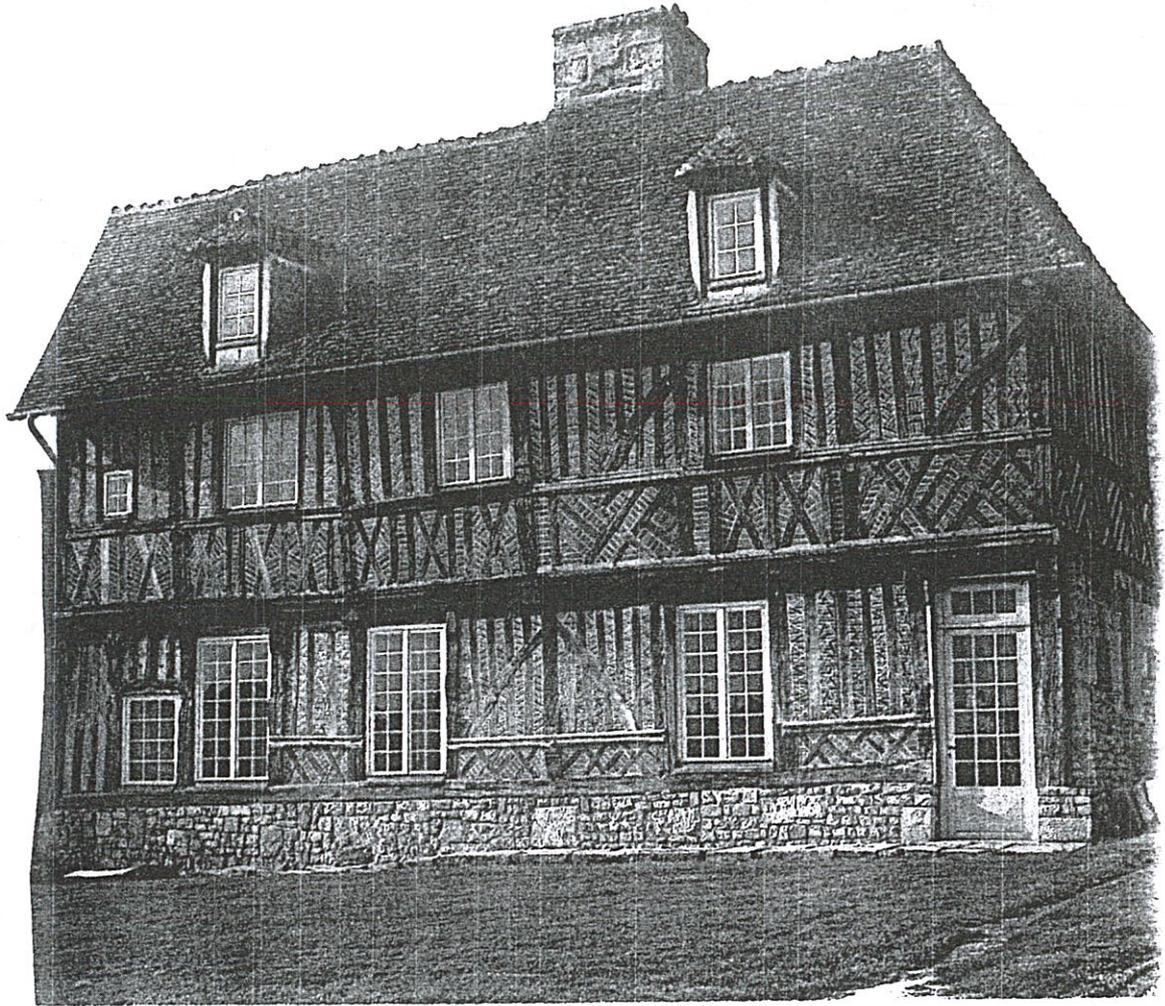
### **Le manoir de la Quaize**

(Notes de M. et Mme Xavier Garban)

Le manoir de la Quaize est situé à flanc de coteau, au sommet d'un petit vallon qui domine les rives de l'Orbiquet.

Bâti sur un plan rectangulaire, aux dimensions modestes, il s'élève sur 2 niveaux. Il est coiffé d'un toit à 3 versants recouvert de tuiles dont certaines ont encore leur émail d'époque jaune ou vert.

Sa construction remonte au règne de François Ier. Elle s'est faite en deux campagnes espacées de quelques années: la partie gauche correspond à la première période (1519), tandis que la partie droite s'est achevée plus tard (vers 1540).



Manoir de La Quaize - 1ère moitié du XVIè siècle

Le colombier se trouve à l'ouest à peu de distance du manoir. Son plan est un hexagone; il est aussi en bois d'un système de construction identique. La lucarne est du côté du nord, disposition peu ordinaire mais qui trouve ici son motif dans la situation de la plaine qui s'étend de ce côté tandis que le côté opposé est rempli par des clos. Cette lucarne est surmontée d'un bel épi en terre vernissée composé de bouquets superposés, de têtes médicis entourées de leurs collerettes en coquilles etc...

Au haut du grand toit pyramidal, s'en trouve un autre d'une grande élévation dont le corps est formé de vases suivant l'usage mais autour du plus grand sont rangés des oiseaux ou pigeons tournés vers tous les points de l'horizon au haut, pour terminaison, est un pigeon, les ailes déployées, essorant comme on dirait en terme de blason.

les autres bâtiments d'exploitation sont pour la plupart anciens.

Le fief de Bellou relevait des Moutiers-Hubert et appartenait au XII<sup>e</sup> siècle à une famille de Bellou, dont un de ses membres Guillaume de Bellou, chevalier, déclarait en 1213, posséder héréditalement le droit de patronage de l'église Sainte-Marie-de-Bellou.

Au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, la seigneurie de Bellou est fractionnée en plusieurs membres de fief, possédés par les familles du Merle et Dastin.

En 1469, une portion de fief était possédé par Gervais Fourmentin et un autre par Guillaume Le Michel. C'est cette dernière famille qui fera élevé le manoir que nous avons sous les yeux.

Michel Cottin (revue Le Pays d'Auge, avril 1993) a reconnu dans ce monument cinq campagnes de construction menées de l'extrême fin du XV<sup>e</sup> siècle aux premières années du XVI<sup>e</sup> siècle.

1 - Le logis de bois long d'une dizaine de mètres, large de 7,50 m, divisé en six travées: deux à chaque extrémité, deux au centre axées sur un massif de cheminée central et correspondant aux anciens accès, les deux autres travées comportaient chacune une baie dont l'emplacement paraît encore dans la sablière haute du rez-de-chaussée par les trous laissés par les anciennes grilles. L'étage en encorbellement

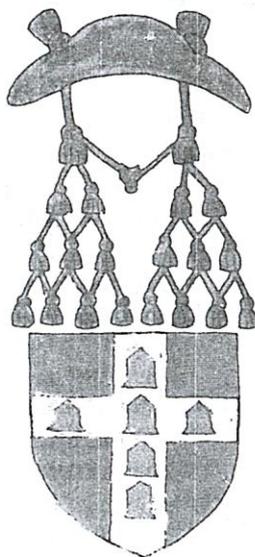
Les sculptures reprennent les mêmes motifs que ceux de la façade principale, mais elles ont subi les inévitables blessures du temps. Sur le poeau du milieu, on remarquera, à l'étage, un blason surmonté d'un chapeau d'évêque. Il s'agit des armoiries de Monseigneur Jacques d'Annebault, évêque du diocèse de Lisieux de 1539 à 1560. Cette décoration, qui honore le diocèse dont dépend le fief, permet de dater la fin de la construction avant 1547, date à laquelle il fut nommé cardinal.

Le manoir, élevé probablement sur l'emplacement d'une construction plus ancienne comme le prouvent les dépendances en contre-bas dont certaines parties sont antérieures au XVI<sup>e</sup> siècle, fut la demeure de Sylvain de Fatouville, seigneur du fief, dont on peut voir les armoiries reproduites sur le blason à gauche de la porte de la façade principale.

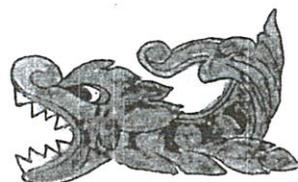
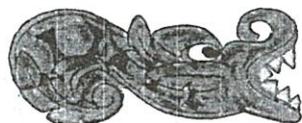
#### Armoiries de Jacques d'Annebault

Evêque de Lisieux de 1539 à 1560, cardinal en 1543.

"Sur champ de gueules chargé d'une croix d'argent vairée d'azur".



Décor sculptés de l'entretoise de l'encorbellement.



# LES PROMENADES MUSICALES DU PAYS D'AUGE

12 concerts-promenades du 13 juillet au 17 août 1997

**Dimanche 13 juillet**, Orbec, Eglise, 17h30

***Aimez-vous Brahms ?***

Brahms - Schumann, *Lieder* par I. Philippe (soprano), V. De Rooster (ténor) et J. Ciesla (piano).

**Samedi 19 juillet**, Cabourg, Grand-Hôtel, 21h

***Les Schubertiades***

Schubert, *Sonatensatz, Quintette à cordes en ut majeur*, Mabit, *création*, par L'Ensemble-Orchestre régional de Basse-Normandie.

**Dimanche 20 juillet**, Prêtréville, Manoir de Querville, 16h30

***Tant que vivray***

Janequin - Sermisy - Lassus, *chansons polyphoniques de la Renaissance française*, par l'Ensemble Ut musica poesis.

**Samedi 26 juillet**, Touques, Eglise St-Pierre, 21h

***Chant de l'âme russe***

*Musique russe sacrée*, par le Quatuor Konevets.

**Dimanche 27 juillet**, Fauguernon, Forteresse, 17h

***Trouvères et bouffons***

*spectacle médiéval (musique, contes, jongleries, mines sur échasses)* par les Compagnies La Musardaille et Amarok.

**Samedi 2 août**, Hermival, Zoo de Cerza, 19h

***Fantaisie zoologique pour petits et grands***

Saint-Saëns - Poulenc, *Le Carnaval des Animaux* et *L'Histoire de Babar*, par J. Muckensturm et C. Marodon (piano), et les solistes de l'Orchestre symphonique de Lisieux, E. Louvriot, récitant, A. Le Chevalier, figurant, sous la direction de L. Muckensturm.

**Dimanche 3 août**, Pont-L'Évêque, Eglise Saint-Michel, 18h

***Bach à Weimar***

J.-S. Bach - *Cantates de Weimar*, par Les Musiciens du Paradis (12 chanteurs) et l'Ensemble Il Gardellino (8 musiciens), sous la direction de S. Marcq.

**Samedi 9 août**, Deauville, Etablissement Elie de Brignac, 21h

***Les Docteurs Miracle***

Bizet - Lecocq, *opéras comiques*, par E. Bourdy (soprano), C. Gerbaud (mezzo), L. Peintre (baryton), Y. Coudray (ténor), C. Lavoix (dir. musicale et piano) et M. Larroche (mise en scène). Une production de la Péniche Opéra.

**Dimanche 10 août**, Saint-André-d'Hébertot, Eglise, 15h

***Jean-Marie Leclair et les goûts réunis***

Leclair - Brossard - Marais - Rameau - Locateli, par Les Cyclopes : S. Degand et V. Descharmes (violons), N. Ben David (viole de gambe), B. Lapointe (clavecin), T. Maeder (orgue positif).

**Vendredi 15 août**, Saint-Pierre-sur-Dives, château de Carel, 21h30

***Danse à la Cour de France***

*Musique et danse des XVIIème et XVIIIème siècles* par Les Ailes de Mercure : M.-L. de Fournas, E. Lalonger et T. Sallé (danse), C. Camisassa et P. Gallon (luth, théorbe, guitare).

**Samedi 16 août**, Saint-Ouen-le-Pin, Abbaye du Val Richer, 21h

***Echos de harpes***

Rossini - Bizet - Strauss, *oeuvres pour quatuor de harpes*, par B. Fournier, V. Gesquière, A. Kammerer, M. Saint-Bonnet.

**Dimanche 17 août**, Lisieux, théâtre, 18h

***La jeune fille et la mort***

Schubert - Brahms, *Quatuor à cordes "La jeune fille et la mort"* et *Quintette pour cordes et clarinette* par le Quatuor Elektra : S.-M. Degand et M. Buttin (violons), S. Bouthinon (alto), O. Gaillard (violoncelle) et J. Voisin (clarinette).

## TARIFS DES CONCERTS

Plein tarif : 80F, tarif réduit : 60F pour tous les concerts (sauf pour le concert de Cabourg le 19 juillet : tarif unique : 80F et l'opéra donné à Deauville le 9 août. PT : 100F, TR : 80F).

Le tarif réduit est appliqué aux scolaires, étudiants, familles nombreuses et demandeurs d'emploi ainsi qu'aux abonnés pour l'ensemble de leur commande à partir de quatre concerts réservés.

## RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

Association Culture et Patrimoine  
Le Colombier 14340 - LA ROQUE BAINARD  
tel. : 02 31 31 06 03 - fax : 02 31 31 06 00  
Permanence de 9h à 18h pendant le festival.

## NOTA BENE

La plupart des concerts sont précédés ou suivis de visites des lieux et de pique-nique, goûters, apéritifs, buffets ou soupers (le prix variant selon la prestation). Le programme complet est envoyé sur simple demande.